

1.	Description accès ODETTE	5
1.1.	Concepts	5
1.2.	Eléments du protocole	5
1.2.1.	Identification de début de session SSID:	5
1.2.2.	Identification de début de fichier SFID:	5
1.2.3.	Réponse positive à un début de fichier SFPA:	5
1.2.4.	Réponse négative à un début de fichier SFNA:	5
1.2.5.	Identification de fin de fichier EFID:	5
1.2.6.	Réponse positive à une fin de fichier EFPA:	5
1.2.7.	Réponse négative à une fin de fichier EFNA:	5
1.2.8.	Identification de fin de session ESID:	5
1.2.9.	Demande de changement de direction CD:	6
1.2.10.	Accusé de réception EERP:	6
1.3.	Informations complémentaires	6
1.4.	Réquisits supplémentaires	6
1.4.1.	Matériels	6
1.4.2.	Connexions	6
1.5.	Implémentation	6
2.	Administration	7
2.1.	Configuration du système	7
2.1.1.	Correspondant initiateur par défaut	7
2.1.2.	Acceptation SFID si origine inconnue	7
2.1.3.	Acceptation SFID si destination inconnu	7
2.1.4.	Règle de sélection d'application Odette	8
2.1.5.	Application Odette par défaut	8
2.1.6.	Erreur sur code retour 'duplicate'	8
2.1.7.	Détection 'duplicate file'	8
2.1.8.	Support du restart	9
2.1.9.	EERP inversé	9
2.1.10.	Syntaxe allégée	9
2.2.	Remarques sur la configuration du système	9
2.2.1.	Contrôle de réception d'un fichier	9
3.	Gestion de l'annuaire	10
3.1.	Détail d'un correspondant	10

3.1.1.	Libellé du correspondant	10
3.1.2.	Commentaire utilisateur	10
3.1.3.	Auteur du message	10
3.1.4.	Objet du message	11
3.1.5.	Trace réseau	11
3.1.6.	A l'attention de	11
3.1.7.	Impression demandée	11
3.1.8.	Référence du message	12
3.1.9.	Scrutation demandée	12
3.1.10.	Mode puits demandé	12
3.1.11.	Messages demandés	12
3.1.12.	Accusé demandé	13
3.1.13.	Avis de distribution demandé	13
3.1.14.	Mode transparent demandé	14
3.1.15.	Ajout caractères CR/LF	14
3.1.16.	Suppression des blancs	15
3.1.17.	Conversion ASCII demandée	15
3.1.18.	Code page du destinataire	15
3.1.19.	Priorité réseau	16
3.1.20.	Enregistrements par segment	17
3.1.21.	Règles d'émission	17
3.1.22.	Réception mode texte	18
3.1.23.	Réception mode binaire	19
3.1.24.	Nom logique de la ligne	20
3.1.25.	Identifiant réseau	20
3.1.26.	Attribution des valeurs par défaut	20
3.1.27.	Règles de substitution	21
3.1.28.	Règles de réception	21
3.2.	Détail d'un correspondant Odette	24
3.2.1.	Protocole	24
3.2.2.	Adresse X25	24
3.2.3.	Adresse TCP/IP + Port TCP/IP	24
3.2.4.	Correspondant initial	25
3.2.5.	Correspondant origine	25
3.2.6.	Correspondant indirect	25
3.2.7.	Type de correspondant Odette	25
3.2.8.	Identification Odette	25
3.2.9.	Mot de passe initiateur	25
3.2.10.	Mot de passe dynamique	25

3.2.11.	Intervalle pour mot de passe dynamique _____	26
3.2.12.	Mot de passe à changer _____	26
3.2.13.	Date de changement de mot de passe _____	26
3.2.14.	Champ utilisateur SSID _____	26
3.2.15.	Champ utilisateur SFID _____	26
3.2.16.	Nom du fichier _____	26
3.2.17.	Format du fichier _____	26
3.2.18.	Taille buffer d'échange _____	27
3.2.19.	Taille de la fenêtre _____	27
3.2.20.	Indic. logique spéciale _____	27
3.2.21.	Indic. Compression _____	27
3.2.22.	Erreur sur 'duplicate' _____	27
3.2.23.	Détection 'duplicate file' _____	27
3.2.24.	Syntaxe allégée _____	27
3.2.25.	Support du restart _____	28
3.2.26.	EERP inversé _____	28
3.2.27.	Règle de sélection d'application _____	28
3.2.28.	Application par défaut _____	28
3.3.	Détail des Paramètres X25 _____	29
3.3.1.	Adresse X25 _____	29
3.3.2.	Nom logique de la ligne _____	29
3.3.3.	Longueur du champ Cud _____	30
3.3.4.	Cud utilisé _____	30
3.3.5.	Long. champ facilités _____	31
3.3.6.	Facilités X25 utilisées _____	31
3.3.7.	Taxation au demandé _____	31
3.3.8.	Usage du Delivery Bit _____	31
3.3.9.	Taille de paquet X25 _____	31
3.3.10.	Taille de fenêtre X25 _____	31
3.4.	Détail des Paramètres TCP/IP _____	Erreur ! Signet non défini.
3.4.1.	Domaine IP distant _____	Erreur ! Signet non défini.
3.4.2.	Adresse IP distante _____	Erreur ! Signet non défini.
3.4.3.	Port IP distant _____	Erreur ! Signet non défini.
3.4.4.	Domaine IP local _____	Erreur ! Signet non défini.
3.4.5.	Adresse IP locale _____	Erreur ! Signet non défini.
3.4.6.	Usage de l'adresse locale _____	Erreur ! Signet non défini.
3.4.7.	Utilisation du cryptage SSL _____	Erreur ! Signet non défini.
3.4.8.	Buffer émission _____	Erreur ! Signet non défini.

3.5. Détail des Paramètres d'accès	35
3.5.1. Mot de passe d'accès	35
3.5.2. Contrôle signature si appelant	35
3.5.3. Mot de passe ancien	36
3.5.4. Mot de passe de confirmation	36
3.5.5. Application par défaut	36
3.5.6. Sous adresse X25 sélectionnée	36
3.5.7. Adresse X25 appelante autorisée	36
3.5.8. Taxation au demandée autorisée	36
3.5.9. Contrôle host	36
3.5.10. Adresse IP autorisée	37
3.5.11. Masque de réseau autorisé	37
3.6. Détail des Paramètres	38
3.6.1. Paramètres annuaire	38
4. Emission d'un message ou d'un fichier	39
5. Supervision du trafic	43
6. Guide de programmation	44
6.1. Bloc de communication ODETTE	44
6.1.1. Bloc P2 de dialogue ODETTE	45
6.1.2. Bloc P3 de dialogue ODETTE	46
6.2. Commandes ODETTE	49
6.2.1. Commande d'émission	49
7. Annexe : Blocs de communication P2 et P3 ODETTE	54
7.1. Structure C (IPSILCOD)	54
7.2. Copy RPG (IPSIRPOD)	56
7.3. Clause copy Cobol (IPSICBOD)	58
8. Index des noms de champ	60

1. Description accès ODETTE

1.1. Concepts

Le protocole **ODETTE** (Organisation de Données Echangées par TéléTransmission en Europe) de transfert de fichier est adopté par l'ensemble des pays regroupés dans l'organisation **ODETTE**, dont **GALIA** est un correspondant en France.

Ce protocole consiste en:

- un standard international (**X25** natif) pour les trois premières couches du modèle **OSI**, ou un accès **TCP/IP**
- un protocole propre à **ODETTE** pour les couches 4 à 7 du modèle **OSI**.

Le protocole définit le dialogue qui s'instaure entre deux sites, à l'aide de messages qui respectent un enchaînement rigoureux:

1.2. Eléments du protocole

1.2.1. Identification de début de session SSID:

L'appelant communique son code d'identification, son mot de passe, la taille de son buffer, son mode émission ou réception, sa compression et son option de redémarrage. La communication est établie lorsque l'appelé répond par sa propre identification.

1.2.2. Identification de début de fichier SFID:

L'interlocuteur qui a demandé la main doit préciser le fichier qu'il va envoyer avec ce message comprenant le nom du fichier, la date et l'heure, la destination finale, le format et la taille d'enregistrement, la taille du fichier et la position de redémarrage éventuel.

1.2.3. Réponse positive à un début de fichier SFPA:

Le receveur indique son accord et précise uniquement le numéro du premier enregistrement demandé (zéro au début).

1.2.4. Réponse négative à un début de fichier SFNA:

Si le receveur n'est pas prêt à recevoir le fichier, il indique la raison codée et la possibilité de réessai éventuel.

1.2.5. Identification de fin de fichier EFID:

Lorsque la transmission du fichier est terminée, l'expéditeur précise le nombre d'enregistrements et d'octets transmis.

1.2.6. Réponse positive à une fin de fichier EFPA:

Le receveur confirme la bonne réception du fichier et demande éventuellement la main en faisant une demande de changement de direction.

1.2.7. Réponse négative à une fin de fichier EFNA:

Le receveur précise la raison codée de la mauvaise réception.

1.2.8. Identification de fin de session ESID:

Lorsqu'un des interlocuteurs est certain qu'il n'y a plus rien à transmettre des deux côtés, il coupe la communication.

1.2.9. Demande de changement de direction CD:

Ce message permet de prendre la main ou de la donner.

1.2.10. Accusé de réception EERP:

Ce message sert à confirmer à l'expéditeur que le fichier envoyé est parvenu à son destinataire final, qui n'est pas toujours le correspondant appelé (cas des Réseaux à Valeur Ajoutée par exemple). Est alors spécifié à l'expéditeur le nom du fichier, la date et l'heure, la destination finale et le format d'enregistrement.

TBT/400 permet d'échanger des fichiers (envoi et réception) directement avec un correspondant ou à travers un Réseau à Valeur Ajoutée (par exemple **GEIS**) disposant d'un accès en protocole **ODETTE**.

Suivant les règles de ce protocole, **TBT/400** peut être appelant ou appelé.

1.3. Informations complémentaires

Vous trouverez des informations complémentaires sur les sites Web

- Groupe Odette <http://www.odette.org/>
- Galia <http://www.galia.com/>
- Généralités OFTP <http://www.oftp.net/>
- Sur TBT/400 <http://www.tbt400.com/>
- Sur IPLS <http://www.ipls.fr/>

1.4. Réquisits supplémentaires**1.4.1. Matériels**

Pour l'option **ODETTE X25**, aucun matériel spécifique n'est à prévoir.

Pour l'option **ODETTE X32**, un modem **X32** est nécessaire.

Pour l'option **ODETTE TCP/IP**, un réseau local est nécessaire, ouvert sur le monde **ENX**, **ANX** ou Internet.

1.4.2. Connexions

Pour l'option **ODETTE X25**, vous devez bien sûr disposer au niveau de votre **IBM AS/400** d'une connexion et d'un abonnement **TRANSPAC**, avec au minimum 1 CVC disponible pour **TBT/400**.

Pour l'option **ODETTE X32**, vous devez disposer d'une connexion téléphonique avec un modem **X32**.

Si vous utilisez une connexion **X32**, vous devez également demander un identifiant **ID32** auprès de **TRANSPAC**, en remplissant un formulaire que vous avez à demander auprès de l'agence Transpac de votre région

Pour l'option **ODETTE** en **TCP/IP**, votre **IBM AS/400** doit être connecté à un réseau supportant le protocole **TCP/IP** (*nous consulter pour plus d'informations*)

1.5. Implémentation

Pour utiliser cette option, vous devez donc définir par les menus appropriés (voir le **Guide d'Administration du Système**) la ou les lignes **X25** ou **X32**, les applications et files d'attente utiles (si ce n'est déjà fait), et les paramètres généraux **Odette**.

2. Administration

Les menus du système, tels que présentés dans le Guide d'Administration du Système, sont complétés par les différents menus spécifiques à l'option, détaillés ci-après.

2.1. Configuration du système

Dans la configuration du système, à partir du paramétrage des serveurs, en sélectionnant l'option paramétrage **Odette**, vous obtenez les choix suivants:

TBT/400	V510	Informatique Pour Les Sociétés	04/07/01	10.00.00
IPS0192	Prod	Paramétrage Odette	USER01	IPLSP
<u>Correspondant initiateur par défaut</u>	.	LOCAL001		
<u>Acceptation SFID si origine inconnue</u>	.	O	O,N	
<u>Acceptation SFID si destinat. inconnue</u>	.	O	O,N	
<u>Sélection d'application</u>	.	A	U,D,A	
<u>Application par défaut</u>	.	ODETTE	F4 pour liste	
<u>Erreur sur code retour 'duplicate'</u>	.	N	O,N	
<u>Détection 'duplicate file'</u>	.	N	O,N	
<u>Support du restart</u>	.	N	Y,N	
<u>EERP inversé</u>	.	N	O,N,A	
<u>Syntaxe allégée</u>	.	O	O,N	
F1=Aide F3=Exit F6=Impr F9=Cmd				
Copyright Informatique Pour Les Sociétés				IPLS

Ce menu, utile uniquement pour l'option **Odette**, permet de définir le paramétrage des options prises par défaut, propres au protocole **Odette**.

2.1.1. Correspondant initiateur par défaut

Rubrique ODABIN : Nom du correspondant initiateur attribué par défaut lors d'une émission **Odette**, si ce dernier n'est pas spécifié lors de la demande d'émission. Ce nom de correspondant doit être défini dans l'annuaire.

2.1.2. Acceptation SFID si origine inconnue

Rubrique ODORGI : Spécifie le comportement de **TBT/400** en réception de fichiers d'origine (au sens **Odette**) inconnue. Voir Contrôle de réception d'un fichier pour les précautions à prendre si cette fonction est active.

Si un fichier d'origine inconnue est accepté, **TBT/400** créera une entrée dans l'annuaire de la forme ZZZAAAammjjhhmmsscc. (ou EDIZaaaammjjhhmmsscc si le MultiTBT est actif).

- | | |
|---|--|
| O | TBT/400 accepte les messages dont l'origine est inconnue (trame SFID) |
| N | TBT/400 refuse les messages dont l'origine est inconnue (trame SFID) |

2.1.3. Acceptation SFID si destination inconnue

Rubrique ODDESI Spécifie le comportement de **TBT/400** en réception de fichiers de destinataire (au sens **Odette**) inconnu. Voir Contrôle de réception d'un fichier pour les précautions à prendre si cette fonction est active.

Si un fichier de destination inconnue est accepté, **TBT/400** créera une entrée dans l'annuaire de la forme ZZZLAAAammjjhhmmsscc.

- | | |
|----------|---|
| O | TBT/400 accepte les messages dont le destinataire est inconnu (trame SFID) |
| N | TBT/400 refuse les messages dont le destinataire est inconnu (trame SFID) |

2.1.4. Règle de sélection d'application Odette

Rubrique **ODAPSL** En réception, permet d'associer une règle de sélection d'**application** au fichier reçu:

- | | |
|----------|--|
| U | Nom d'application pris dans le champ User SFID , |
| D | Nom d'application pris dans le champ Nom du Fichier , |
| R | La logique s'applique sur le correspondant destinataire |
| A | Nom d'application imposé. |

Ce paramètre existe au niveau global, et au niveau de chaque correspondant (le niveau global servant de valeur par défaut).

2.1.5. Application Odette par défaut

Rubrique **ODAPDF** Nom de l'application pris par défaut lors d'un message entrant **Odette**, si l'ensemble de toutes les règles de sélection d'application n'a pas abouti.

Ce paramètre existe au niveau global, et au niveau de chaque correspondant (le niveau global servant de valeur par défaut).

2.1.6. Erreur sur code retour 'duplicate'

Rubrique **ODDPEM** Lorsque **TBT/400** a fini d'émettre un fichier, il envoie une trame **EFID**, et s'attend en retour à une trame **EFPA** ou **EFNA**. Si le retour est différent, (cas d'une coupure par exemple), il est impossible de connaître l'état du fichier distant. Lors d'un nouvel essai, **TBT/400** envoie la trame **SFID**, et peut recevoir une trame de refus **SFNA** avec comme raison '**duplicate file**'. Ce paramètre précise le comportement de **TBT/400** dans ce cas (et seulement dans ce cas). De plus, si le correspondant est déclaré comme gérant les duplicate, **TBT/400** assurera l'unicité des clés **Odette** de fichier.

Attention, certains réseaux détectent en réception les 'duplicate', mais sont parfaitement capables d'en envoyer !!!

- | | |
|----------|---|
| O | TBT/400 considère le fichier émis |
| N | TBT/400 considère le fichier en erreur |

Ce paramètre existe au niveau global, et au niveau de chaque correspondant (le niveau global servant de valeur par défaut).

2.1.7. Détection 'duplicate file'

Rubrique **ODDPRE** Lorsque **TBT/400** reçoit un fichier (trame **SFID**), il peut vérifier l'unicité de celui-ci (sur les critères : nom, date, heure, origine, destinataire .du fichier). Si le fichier a déjà été reçu, une réponse **SFNA** ayant comme raison 'duplicate file' sera envoyée. Voir [Contrôle de réception d'un fichier](#) pour les précautions à prendre si cette fonction est active.

- | | |
|----------|---------------------------|
| O | La détection est active |
| N | La détection est inactive |

Ce paramètre existe au niveau global, et au niveau de chaque correspondant (le niveau global servant de valeur par défaut).

2.1.8. Support du restart

Rubrique **ODREST** **Odette** permet l'implémentation du restart. Le choix résulte d'une négociation lors de la phase de signature (échange des **SSID**). Lorsque **TBT/400** a l'initiative de la connexion (appel sortant), cette rubrique précise le support ou non de cette fonction. Cette information est issue du correspondant direct, ou du correspondant indirect si celui-ci est présent. Lorsque **TBT/400** subit la connexion (appel entrant), cette rubrique permet de refuser la fonction si elle a été demandée par l'appelant

- O** Le restart est actif
- N** Restart est inactif

Le paramètre présent ici au niveau global, existe également au niveau de chaque correspondant (le niveau global servant de valeur par défaut).

2.1.9. EERP inversé

Rubrique **ODEEIN** En protocole **Odette**, la confirmation de réception d'un fichier est l'objet d'une trame **EERP** qui reprend les mêmes éléments que la trame **SFID**. Certaines implémentations ont croisé les champs 'origine' et 'destination'. Ce paramètre précise si l'**EERP** est "inversé" ou non. Certains réseaux (**TELEPAC** par exemple) exigent un **EERP** dit inversé, ce qui est non conforme pour d'autres (Homologation **Galia** par exemple). De plus, certaines implémentations (pas de nom...) s'explorent en réception d'**EERP**.

A noter que **TBT/400**, en réception d'un **EERP**, admet indifféremment les deux logiques (dite normale et inversée)

- O** **EERP** inversé
- N** **EERP** normal (logique **Galia**)
- A** **TBT/400** ne générera pas l'**EERP**

Ce paramètre existe au niveau global, et au niveau de chaque correspondant (le niveau global servant de valeur par défaut).

2.1.10. Syntaxe allégée

Rubrique **ODSYNT** En protocole **Odette**, certains serveurs ne respectent pas totalement la syntaxe. Ce paramètre permet de simplifier les contrôles réalisés par **TBT/400** en réception de trames et donc de devenir moins intransigeant. Le contrôle rigoureux (logique **Galia**) est un motif de blocage sur **TSAI**

- O** Contrôle moins 'rigide'
- N** Contrôle rigoureux

Ce paramètre existe au niveau global, et au niveau de chaque correspondant (le niveau global servant de valeur par défaut).

2.2. Remarques sur la configuration du système

Les paramètres précédents sont des **paramètres globaux**. Ils sont disponibles pour une première mise en service (installation initiale de **TBT/400**), mais il est **très risqué** de les altérer ultérieurement.

Par défaut, **TBT/400** est 'souple' ; ceci permet une installation aisée du progiciel. Il est possible de 'durcir' les contrôles pour satisfaire aux besoins de sécurité ou d'homologation sur les divers réseaux.

2.2.1. Contrôle de réception d'un fichier

L'activation d'un des contrôles de réception peut engendrer l'émission d'une trame '**SFNA**' (Refus de fichier) en réponse à la trame '**SFID**' (Annonce de fichier). Il appartient, en principe, à l'émetteur du dit fichier de détecter cette réponse ; Malencontreusement, bien des émetteurs ne suivent jamais leurs transmissions. Il y a donc risque de perte de fichiers sans que personne ne s'en rende compte. Ces options de contrôle ne doivent être activées qu'après s'être assuré du suivi en place chez les correspondants. Il est, par ailleurs, possible de monitorer par le programme de traitement d'alertes (voir le **Guide d'Administration du système**), mais la mise en œuvre n'est pas immédiate....

3. Gestion de l'annuaire

3.1. Détail d'un correspondant

A partir de la vue liste, La touche fonction **F10 Zoom** permet d'obtenir le menu de détail d'un correspondant annuaire

TBT/400	V510	Informatique Pour Les Sociétés	04/07/01	10.00.00
IPS9941	Prod	Détail d'un correspondant	USER01	IPLSP
Type d'annuaire	\$\$\$\$xxxxx	F4	Portée	*GLOBAL
Nom du correspondant .	IPLS		Type de réseau \$\$\$\$xxxxx	F4
<u>Libellé correspondant</u> .	IPLS - TBT			
<u>Commentaire utilisateur</u>				
<u>Auteur</u>				
<u>Objet</u>				
			<u>Trace</u>	N O,N
<u>A l'attention de</u> . . .			<u>Impre.</u>	O,N,C,B
<u>Référence du message</u> .			<u>Scrut.</u>	O O,N
<u>Emission mode puits</u> . .	O,N		<u>Messages demandés</u>	O,N,C,B
<u>Accusé demandé</u>	O,N,C		<u>Avis de distribution</u>	O,N
<u>Mode transparent</u>	O,N		<u>Ajout caractères CR/LF</u>	O,N
<u>Suppression des blancs</u> O	O,N		<u>Traduction ASCII</u>	N Ccsid
<u>Priorité réseau</u>	N	N,U,H	<u>Enreg. par segment</u>	0 - 255
<u>R. txt Lr</u> <u>Tr</u> <u>Ty</u> <u>Cc</u> <u>Ec</u>			<u>R. bin Lr</u> <u>Tr</u> <u>Ty</u> <u>Cc</u> <u>Ec</u>	
<u>Ligne TBT/400</u>			<u>Identifiant réseau</u>	
F1=Aide F3=Exit F6=Impr F7=Avant F8=Après F9=Cmd F13=Haut F19=Gauc F20=Droi				
F21=Défaut F24=Bas Copyright Informatique Pour Les Sociétés IPLS				

Les 5 premiers champs reprennent les informations déjà saisies. Seuls le nom et le libellé du correspondant peuvent être modifiés ici. Une modification du nom dupliquera le correspondant dans l'annuaire.

L'usage de la touche **F21** permet de basculer du mode mise à jour au mode visualisation des valeurs par défaut, et ainsi de voir les paramètres retenus par **TBT/400**.

Les champs suivants définissent les paramètres d'appel du correspondant:

3.1.1. Libellé du correspondant

Rubrique **LIBANN** Libellé libre définissant un correspondant.

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

3.1.2. Commentaire utilisateur

Rubrique **COMUSR** Ce champ contient un commentaire utilisateur libre pour usage éventuel par l'applicatif ; il ne part effectivement sur le réseau qu'en protocole TBT (protocole propriétaire orienté transferts entre **AS/400** servant en particulier à la télémaintenance **IPLS**).

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

Ce champ participe [aux règles de substitution](#).

L'annuaire définit une valeur par défaut, modifiable par les interfaces d'émission.

3.1.3. Auteur du message

Rubrique **AUTHOR** Ce champ précise le nom de l'auteur du message. Selon les protocoles, ce champ peut être réellement émis ou être de type documentaire uniquement. Il est transmis sur les réseaux en protocole **Atlas400**, **X400**, **Graphnet** et **TBT**.

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

Ce champ participe [aux règles de substitution](#).

L'annuaire définit une valeur par défaut, modifiable par les interfaces d'émission.

3.1.4. Objet du message

Rubrique OBJECT Précise l'objet du message, c'est à dire permet d'indiquer brièvement le contenu du message. Selon les protocoles, ce champ peut être réellement émis ou être de type documentaire uniquement. Il est transmis sur les réseaux en protocole **Atlas400, X400, Graphnet** et **TBT**.

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

Ce champ participe [aux règles de substitution](#).

Ce champ participe [aux règles de réception](#).

L'annuaire définit une valeur par défaut, modifiable par les interfaces d'émission.

3.1.5. Trace réseau

Rubrique TRARES Demande une trace réseau pour ce correspondant. La trace se matérialise par un 'snap' hexadécimal de toutes les données échangées. En appel sortant, la totalité de la trace est prise ; en appel entrant, seules les données reçues après l'identification du correspondant seront tracées (le début des échanges n'est donc pas tracé) .

- | | |
|----------|---------------------------|
| O | La trace est demandée |
| N | Aucune trace n'est active |

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

3.1.6. A l'attention de

Rubrique ATTENT Ce champ précise l'utilisateur visé par le message émis.. Selon les protocoles, ce champ peut être réellement émis ou être de type documentaire uniquement. Il est transmis sur les réseaux en protocole **Atlas400, X400, Graphnet** et **TBT**.

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

Ce champ participe [aux règles de substitution](#).

L'annuaire définit une valeur par défaut, modifiable par les interfaces d'émission.

3.1.7. Impression demandée

Rubrique IMPDEM Ce champ permet de spécifier l'impression du fichier après émission. La valeur par défaut dépend du type de destinataire, et est définie dans le paramétrage global de **TBT/400** (paramétrage des demandes d'impression). L'impression sera faite dans l' 'Output queue' (au sens **OS/400**) du Job émetteur de la demande.

- **IMPDET** définit la valeur par défaut pour les destinataires de type Téléx.
- **IMPDEF** définit la valeur par défaut pour les destinataires de type Télécopie.
- **IMPDEA** définit la valeur par défaut pour les destinataires autres (EDI par exemple).

- | | |
|----------|--|
| O | Impression systématique |
| N | Aucune impression |
| C | Impression conditionnelle (si transfert en erreur) |
| B | Impression conditionnelle (si transfert réussi) |

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

L'annuaire définit une valeur par défaut, modifiable par les interfaces d'émission.

3.1.8. Référence du message

Rubrique **REFMSG** Précise la référence du message, propre à l'utilisateur. Selon les protocoles, ce champ peut être réellement émis ou être de type documentaire uniquement. Il est transmis sur les réseaux en protocole **Atlas400**, **X400**, **Graphnet** et **TBT**.

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

Ce champ participe [aux règles de substitution](#).

L'annuaire définit une valeur par défaut, modifiable par les interfaces d'émission.

3.1.9. Scrutation demandée

Rubrique **SCRDEM** Précisé dans l'annuaire, ce paramètre n'intervient que pour les protocoles **OFTP** et **PeSIT**.

En **Odette**, ce paramètre précise l'usage d'un vidage implicite de boîte lors d'une émission.

En **PeSIT**, ce paramètre demande une [récupération multiple](#) lors d'une connexion de récupération de fichier ; dans ce cas, **TBT/400** boucle sur la récupération jusqu'à l'obtention d'un code retour non nul (mode vidage de boîte). Il y a un risque de boucle éternelle si le correspondant ne détruit pas le fichier après émission.

Pour les protocoles **Atlas400** et **Graphnet**, ce paramètre est défini au niveau de la boîte aux lettres.

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

L'annuaire définit une valeur par défaut, modifiable par les interfaces d'émission.

3.1.10. Mode puits demandé

Rubrique **PUIDEM** Ce paramètre demande l'utilisation du 'chaînage de message' lors d'une émission. Un message émis avec l'option mode puits à non sera toujours émis de manière isolée (une communication s'identifiant au transfert d'un message).

- | | | |
|-----------------------|---|-----------------------------|
| <input type="radio"/> | O | Le mode puits est actif |
| <input type="radio"/> | N | Le mode puits est désactivé |

Pour les protocoles **Atlas400** et **Graphnet**, ce paramètre est défini au niveau de la boîte aux lettres.

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

L'annuaire définit une valeur par défaut, modifiable par les interfaces d'émission.

3.1.11. Messages demandés

3.1.11.1. Message break demandé

Rubrique **BRKDEM** Ce paramètre demande l'émission d'un message **OS/400** après l'envoi du fichier ; la valeur par défaut dépend du type de destinataire, et est définie dans le paramétrage global de **TBT/400** (paramétrage des demandes d'impression). Le message sera déposé dans la '[message queue](#)' (au sens **OS/400**) de l'utilisateur émetteur de la demande.

- **BRKDET** définit la valeur par défaut pour les destinataires de type Téléx.
- **BRKDEF** définit la valeur par défaut pour les destinataires de type Télécopie.
- **BRKDEA** définit la valeur par défaut pour les destinataires autres (EDI par exemple).

- | | | |
|-----------------------|---|---|
| <input type="radio"/> | O | Un message est systématiquement émis |
| <input type="radio"/> | N | Il n'y a jamais de message d'émis |
| <input type="radio"/> | C | Un message sera émis en cas d'erreur |
| <input type="radio"/> | B | Un message sera émis en cas de bon acheminement |

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

L'annuaire définit une valeur par défaut, modifiable par les interfaces d'émission.

3.1.11.2. Message opérateur demandé

Rubrique OPRDEM Ce paramètre demande l'émission d'un message **OS/400** après l'envoi du fichier ; la valeur par défaut dépend du type de destinataire, et est définie dans le paramétrage global de **TBT/400** (paramétrage des demandes d'impression). Le message sera déposé dans la 'message queue' (au sens **OS/400**) 'QSYSOPR'.

- **OPRDET** définit la valeur par défaut pour les destinataires de type Téléx.
- **OPRDEF** définit la valeur par défaut pour les destinataires de type Télécopie.
- **OPRDEA** définit la valeur par défaut pour les destinataires autres (EDI par exemple).

- | | |
|----------|---|
| O | Un message est systématiquement émis |
| N | Il n'y a jamais de message d'émis |
| C | Un message sera émis en cas d'erreur |
| B | Un message sera émis en cas de bon acheminement |

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

L'annuaire définit une valeur par défaut, modifiable par les interfaces d'émission.

3.1.11.3. Message log demandé

Rubrique HSTDEM Ce paramètre demande l'émission d'un message **OS/400** après l'envoi du fichier ; la valeur par défaut dépend du type de destinataire, et est définie dans le paramétrage global de **TBT/400** (paramétrage des demandes d'impression). Le message sera déposé dans la 'message queue' (au sens **OS/400**) 'QHST', c'est à dire l'historique du système.

- | | |
|----------|---|
| O | Un message est systématiquement émis |
| N | Il n'y a jamais de message d'émis |
| C | Un message sera émis en cas d'erreur |
| B | Un message sera émis en cas de bon acheminement |

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

L'annuaire définit une valeur par défaut, modifiable par les interfaces d'émission.

3.1.12. Accusé demandé

Rubrique ACKDEM Ce paramètre précise si l'application émettrice désire recevoir un accusé d'acheminement de **TBT/400**. Ce concept d'accusé d'acheminement est un concept **TBT/400**, qui n'a rien à voir avec le concept d'avis de distribution qui est un concept réseau.

- | | |
|----------|---|
| O | Un accusé d'acheminement est systématiquement émis |
| N | Il n'y a jamais d'accusé d'acheminement |
| C | Un accusé d'acheminement sera émis en cas d'erreur de transfert |

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

L'annuaire définit une valeur par défaut, modifiable par les interfaces d'émission.

3.1.13. Avis de distribution demandé

Rubrique AVIDIS Ce paramètre précise si l'avis de distribution réseau est demandé. Ce paramètre n'a de sens que pour les réseaux réalisant une 'indirection' (cas des **RVA** par exemple). Il est significatif en **Atlas400**, **X400**, **Graphnet** et **Odette**. Lorsqu'il n'y a pas de surcoût lié à cette option, **TBT/400** le demande systématiquement (**Graphnet** par exemple) ; dans le cas contraire, la valeur par défaut est **N**. Pour **Odette**, cette notion est alignée sur la notion d'**EERP** de ce protocole (la réception d'un **EERP** est considérée comme une réception d'avis de distribution positif).

- | | |
|----------|-------------------------------------|
| O | Un avis de distribution est demandé |
|----------|-------------------------------------|

N Il n'y a pas d'avis de distribution.

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

L'annuaire définit une valeur par défaut, modifiable par les interfaces d'émission.

3.1.14. Mode transparent demandé

Rubrique TYPTRN Les protocoles **Atlas400** et **X400** admettent deux modes de transfert ; le mode dit **transparent** (encore nommé mode **binaire**), et le mode dit **non transparent** (encore nommé mode **texte**, ou mode **IA5**). Ce paramètre permet de définir le mode utilisé ; par ailleurs, pour l'envoi de **télécopies** par **Atlas400**, le mode dit transparent est considéré comme une émission en mode '**Postscript**', **TBT/400** généralisant ce concept en l'ensemble des télécopies (**Graphnet** en particulier). En **Atlas400**, le mode non transparent est un mode '7 Bits' ; il est de fait incompatible avec des transferts **Ebcdic**, ou avec l'utilisation de caractères accentués.

O Le mode transparent est utilisé

N Le mode transparent n'est pas utilisé.

Ce paramètre participe [aux règles d'émission](#).

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

L'annuaire définit une valeur par défaut, modifiable par les interfaces d'émission.

3.1.15. Ajout caractères CR/LF

3.1.15.1. Ajout de CR/LF après chaque enregistrement

Rubrique CRLDEM Ce paramètre demande à **TBT/400** l'ajout d'un séparateur après chaque enregistrement émis ; tous les enregistrements du fichier émis sont concernés par ce paramètre, à l'exception du dernier ; le sort de celui-ci est conditionné par le paramètre suivant (**CRLFIN**).

- Pour les protocoles **Etebac** et **PeSIT**, la valeur par défaut est '**N**'.
- Pour le protocole **Odette**, la valeur par défaut est '**O**' pour un transfert en mode texte, '**N**' dans les autres cas.
- Pour les autres protocoles celle-ci dépend du [type de transmission](#) ; si le mode transparent est utilisé, la valeur par défaut est '**O**', s'il n'est pas demandé, la valeur par défaut est '**N**'.

O CR/LF est ajouté.

I LF/CR est ajouté.

C CR est ajouté.

L LF est ajouté.

N Pas de séparateur d'ajouté.

Ce paramètre participe [aux règles d'émission](#).

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

L'annuaire définit une valeur par défaut, modifiable par les interfaces d'émission.

3.1.15.2. Ajout de CR/LF en fin de fichier

Rubrique CRLFIN Ce paramètre est lié au paramètre précédent (**CRLDEM**). Il n'a de sens que si celui-ci est différent de '**N**' ; il précise l'application du paramètre **CRLDEM** après le dernier enregistrement. La valeur par défaut est toujours '**N**', à l'exception des transferts en **Odette** et **PeSIT** en mode fixe, auquel cas le défaut est '**O**'.

O CRLDEM s'applique au dernier enregistrement.

N	CRLDEM ne s'applique pas au dernier enregistrement
---	--

Ce paramètre participe [aux règles d'émission](#).

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

L'annuaire définit une valeur par défaut, modifiable par les interfaces d'émission.

3.1.16. Suppression des blancs

Rubrique **SPADEM** Ce paramètre précise la suppression des blancs en fin d'enregistrement avant émission.

- Pour les protocoles **Etebac** et **PeSIT**, la valeur par défaut est 'N'.
- Pour les autres protocoles, celle-ci est liée à la valeur du paramètre **CRLDEM**. Si **CRLDEM** est différent de 'N' la valeur par défaut est 'O', sinon elle est 'N'.

O	Suppression des blancs sur tous les enregistrements.
N	Pas de suppression de blancs
L	Les blancs seront supprimés sur le dernier enregistrement

Ce paramètre participe [aux règles d'émission](#).

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

L'annuaire définit une valeur par défaut, modifiable par les interfaces d'émission.

3.1.17. Conversion ASCII demandée

Rubrique **ASCDEM** Ce paramètre demande la conversion en **Ascii** des données envoyées. Sa valeur est imposée si le [code page](#) est utilisé.

- La valeur par défaut est 'N' pour les protocoles **PeSIT** et **Etebac** client.
- Pour **Etebac serveur**, elle est sans objet : reconnaissance de l'alphabet utilisé par analyse de la carte paramètre reçue.
- Pour **FTP serveur**, elle est sans objet ; le client **FTP** précise l'alphabet utilisé.
- Pour **Atlas**, en mode mon transparent, le transcodage n'est que partiel : le transfert s'effectue **en Ascii parité paire**, les configurations initiales x'80' à x'FF' sont perdues.

O	Transcodification en ASCII demandée.
N	Pas de transcodification demandée : le transfert se fait en Ebcidic

Ce paramètre participe [aux règles d'émission](#).

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

L'annuaire définit une valeur par défaut, modifiable par les interfaces d'émission.

3.1.18. Code page du destinataire

Rubrique **CCSID** Ce paramètre précise le code page utilisé par le correspondant; si elle est renseignée, elle forcera la valeur du paramètre **ASCDEM**. Les valeurs disponibles dépendent de la version de l'**OS /400** utilisé ; **TBT/400** vérifie que la table de traduction correspondante est 'bijective', c'est à dire qu'à **256** configurations hexadécimales différentes 'au départ' correspondent bien **256** configurations hexadécimales différentes à l'arrivée. Il n'y a pas de valeur par défaut, cette notion n'étant utilisée que si explicitement définie.

De plus, en l'absence de table directe, **TBT/400** essaiera de générer une table avec un 'pivot' (en utilisant les codes page **37** puis **437** en pivot) :

Si la table **1147** vers **437** n'existe pas, **TBT/400** essaiera **1147** vers **37**, puis **37** vers **437**. Les pivots retenus sont les représentations US Ebcidic et Ascii, les plus 'riches' en tables de transcodification.

La liste suivante n'est pas exhaustive

00297	Ebdic France
00037	Ebdic Etats unis / Canada.
00256	Ebdic Pays bas
00273	Ebdic Autriche / Allemagne
00277	Ebdic Danemark / Norvège
00278	Ebdic Finlande / Suède
00280	Ebdic Italie
00284	Ebdic Espagne / Amérique latine
00285	Ebdic Royaume uni
00297	Ebdic France
00500	Ebdic Multinational
01140	Ebdic Etats unis / Canada 'Euro'.
01141	Ebdic Autriche / Allemagne 'Euro'
01142	Ebdic Danemark / Norvège 'Euro'
01143	Ebdic Finlande / Suède 'Euro'
01144	Ebdic Italie 'Euro'
01145	Ebdic Espagne / Amérique latine 'Euro'
01146	Ebdic Royaume uni 'Euro'
01147	Ebdic France 'Euro'
01148	Ebdic Multinational 'Euro'
01149	Ebdic Islande 'Euro'
00437	Ascii PC/US
00819	Ascii Isolatin 1
00852	Ascii Isolatin 2
01250	Ascii Windows Isolatin 2
01252	Ascii Windows Isolatin 1
01275	Ascii Apple Isolatin 1
65534	Ascii dit standard : identique à ASCDEMO sans CCSID
65535	Ebdici dit standard : identique à ASCDEMN sans CCSID

Ce paramètre participe [aux règles d'émission](#).

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

L'annuaire définit une valeur par défaut, modifiable par les interfaces d'émission.

3.1.19. Priorité réseau

Rubrique PRIRES Ce paramètre définit la priorité du fichier sur le réseau ; il n'a de sens que pour les protocoles **ATLAS/400** et **X400**. La valeur par défaut est 'N'. Ce paramètre n'est pas utilisé par **TBT/400**, mais transmis sur le réseau. Son interprétation dépend du partenaire réseau ; pour **Atlas400**, déclarer un fichier urgent n'accélère en aucun cas son délai de remise, mais limite à trois heures la durée des tentatives faites par le **RVA** pour remettre le fichier au correspondant final.

U	Transfert 'urgent'
---	--------------------

N	Transfert 'normal'
H	Transfert 'heures creuses'

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

L'annuaire définit une valeur par défaut, modifiable par les interfaces d'émission.

3.1.20. Enregistrements par segment

Rubrique **RECSEG** Ce paramètre permet de grouper logiquement certains enregistrements avant envoi sur le réseau. Le facteur de groupage est compris **entre 1 et 254**. Le produit du facteur de groupage par la longueur réelle de l'enregistrement (au sens **OS/400**) ne doit pas excéder **65536** (dans ce cas, la rubrique **RECSEG** est minoré jusqu'à l'obtention du respect de cette règle).

La valeur **255** est une valeur particulière, réservée au protocole **Odette** pour l'envoi en mode non structuré, signifiant dans ce cas tout le fichier est contenu dans un segment **Odette**.

La valeur par défaut est 1, un enregistrement logique étant égal à un enregistrement physique.

Ce paramètre participe [aux règles d'émission](#).

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

L'annuaire définit une valeur par défaut, modifiable par les interfaces d'émission.

3.1.21. Règles d'émission

Les paramètres [TYPTRN](#), [CRLDEM](#), [CRLFEN](#), [SPADEM](#), [ASCDEM](#), [CCSID](#) et [RECSEG](#) conditionnent le comportement de **TBT/400** en émission quant à la manipulation des données lues avant transfert.

[TYPTRN](#) définit un profil de transmission par défaut ; **TYPTRN** a une valeur imposée 'O' pour les protocoles **Etebac client**, **Etebac serveur** et **TBT** ; dans les autres cas la valeur par défaut est 'N'. Dans la cas particulier d'émission de télécopies par des **réseaux à valeur ajoutée**, la valeur 'O' demande l'émission en mode 'Postscript'.

[CRLDEM](#) précise la génération de séparateurs après chaque enregistrement émis (à l'exception du dernier enregistrement du fichier). En **Odette**, la valeur par défaut de **CRLDEM** est 'O' pour les transferts de type texte (au sens Odette), 'N' pour les autres. Pour les autres protocoles, la valeur par défaut de **CRLDEM** est liée à la valeur de **TYPTRN** ; si **TYPTRN** vaut 'O', **CRLDEM** a comme valeur par défaut 'N', dans le cas contraire 'O'.

[CRLFEN](#) précise l'usage de **CRLDEM** sur le dernier enregistrement du fichier. La valeur par défaut est toujours 'N', à l'exception des transferts en **Odette** et **PeSIT** en mode fixe, auquel cas le défaut est 'O'.

[SPADEM](#) précise la suppression des blancs en fin d'enregistrement avant envoi. En **Odette** et **PeSIT**, pour les transferts en mode 'fixe', la valeur par défaut est 'N' ; pour les transferts en mode 'variable', la valeur par défaut est 'O'. Dans tous les autres cas, la valeur par défaut est liée à la valeur de **CRLDEM** : si **CRLDEM** vaut 'N', la valeur par défaut est 'N', sinon elle est 'O'.

[ASCDEM](#) précise l'usage de l'**ASCII** pour le transfert. **ASCDEM** a une valeur imposée à 'N' dans les protocoles **TBT** et **Etebac serveur**, imposée à 'O' pour le protocole **Graphnet**. **ASCDEM** a une valeur par défaut à 'N' en **Etebac client** et **PeSIT**, une valeur par défaut à 'O' en **Odette** ; dans les autres cas, la valeur par défaut dépend de **TYPTRN** : si **TYPTRN** vaut 'O', la valeur par défaut de **ASCDEM** est 'N', sinon 'O'.

[CCSID](#) précise l'usage d'un code page, et impose la valeur de **ASCDEM**.

[RECSEG](#) permet de regrouper logiquement plusieurs enregistrements avant émission; la valeur par défaut est bien entendu égale à 1.

3.1.22. Réception mode texte

3.1.22.1. Longueur d'enregistrement en mode texte

Rubrique **FALRCA** Ce paramètre permet d'imposer une valeur à la valeur par défaut définie dans la table des files d'attente lors d'une réception en mode texte. Si le fichier de réception n'existe pas, il sera créé avec cette longueur d'enregistrement.

La valeur plafond dépend du [type de fichier reçu en mode texte](#). Elle est de :

- **32754** pour les fichiers 'sourcefile' (le préfixe de douze caractères n'étant pas comptabilisé)
- **32766** pour les fichiers 'physiques'

La valeur par défaut dépend du [type de fichier reçu en mode texte](#). Elle est de :

- **80** caractères pour les fichiers 'sourcefile'
- **256** caractères pour les fichiers 'physiques'

La valeur est imposée à **528** pour les 'Savefiles'.

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

3.1.22.2. Type de traitement du fichier reçu en mode texte

Rubrique **FATRTA** Ce paramètre permet d'imposer une valeur à la valeur par défaut définie dans la table des files d'attente lors d'une réception en mode texte. Ce paramètre peut avoir sa valeur imposée par l'usage d'un [code page](#).

- | | |
|----------|---|
| A | Réception ASCII : Transcodification ASCII<>EBCDIC |
| B | Réception Binaire : Pas de transcodification |

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

3.1.22.3. Type de fichier reçu en mode texte

Rubrique **FATYPA** Ce paramètre permet d'imposer une valeur à la valeur par défaut définie dans la table des files d'attente lors d'une réception en mode texte.

- | | |
|----------|----------------------------------|
| P | Physical file : Fichier physique |
| S | Source file : fichier source |
| V | Save file : fichier sauvegarde |

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

3.1.22.4. Code page du correspondant en mode texte

Rubrique **CCSIAA** Ce paramètre permet d'imposer une valeur à la valeur par défaut définie dans la table des files d'attente lors d'une réception en mode texte.

Se référer à la rubrique [code page du destinataire](#) pour la liste des valeurs possibles.

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

3.1.22.5. Mode d'écriture en mode texte

Rubrique **FAECRA** Ce paramètre permet d'imposer une valeur à la valeur par défaut définie dans la table des files d'attente lors d'une réception en mode texte.

- | | |
|----------|---|
| I | Immédiat : enregistrements écrits tels que reçus |
| B | Immédiat : enregistrements écrits tels que reçus – longueur d'enregistrement imposée |
| T | Texte : enregistrements écrits sur rupture séparateur |
| A | Accumule : enregistrements écrits par accumulation |
| X | Accumule : enregistrements écrits par accumulation – séparateurs supprimés |
| Y | Texte : enregistrements écrits sur rupture séparateur – longueur d'enregistrement imposée |

Est considéré comme séparateur une chaîne Cr/Lf, Lf/Cr, Cr isolé ou Lf isolé.

- Pour le mode 'X', les séparateurs, si présents, sont purement et simplement enlevés du flux reçu.
- Pour les modes 'I' et 'T', la longueur d'enregistrement définie dans le paramétrage sert de valeur par défaut. La longueur d'enregistrement, si véhiculée par le protocole, est honorée.
- Pour les modes 'A' 'B' 'X' et 'Y', la longueur d'enregistrement définie dans le paramétrage est une valeur imposée. La longueur d'enregistrement, si véhiculée par le protocole, est ignorée.

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

3.1.23. Réception mode binaire

3.1.23.1. Longueur d'enregistrement en mode binaire

Rubrique FALRCB Ce paramètre permet d'imposer une valeur à la valeur par défaut définie dans la table des files d'attente lors d'une réception en mode binaire. Si le fichier de réception n'existe pas, il sera créé avec cette longueur d'enregistrement.

La valeur plafond dépend du [type de fichier reçu en mode binaire](#). Elle est de :

- **32754** pour les fichiers 'sourcefile' (le préfixe de douze caractères n'étant pas comptabilisé)
- **32766** pour les fichiers 'physiques'

La valeur par défaut dépend du [type de fichier reçu en mode binaire](#). Elle est de :

- **80** caractères pour les fichiers 'sourcefile'
- **256** caractères pour les fichiers 'physiques'

La valeur est imposée à **528** pour les 'Savefiles'.

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

3.1.23.2. Type de traitement du fichier reçu en mode binaire

Rubrique FATRTB Ce paramètre permet d'imposer une valeur à la valeur par défaut définie dans la table des files d'attente lors d'une réception en mode binaire. Ce paramètre peut avoir sa valeur imposée par l'usage d'un [code page](#)

- | | |
|----------|---|
| A | Réception ASCII : Transcodification ASCII<>EBCDIC |
| B | Réception Binaire : Pas de transcodification |

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#)

3.1.23.3. Type de fichier reçu en mode binaire

Rubrique FATYPB Ce paramètre permet d'imposer une valeur à la valeur par défaut définie dans la table des files d'attente lors d'une réception en mode binaire.

- | | |
|----------|----------------------------------|
| P | Physical file : Fichier physique |
| S | Source file : fichier source |
| V | Save file : fichier sauvegarde |

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

3.1.23.4. Code page du correspondant en mode binaire

Rubrique CCSIAB Ce paramètre permet d'imposer une valeur à la valeur par défaut définie dans la table des files d'attente lors d'une réception en mode binaire.

Se référer à la rubrique [code page du destinataire](#) pour la liste des valeurs possibles.

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

3.1.23.5. Mode d'écriture en mode binaire

Rubrique FAECRB Ce paramètre permet d'imposer une valeur à la valeur par défaut définie dans la table des files d'attente lors d'une réception en mode binaire.

I	Immédiat : enregistrements écrits tels que reçus
B	Immédiat : enregistrements écrits tels que reçus – longueur d'enregistrement imposée
T	Texte : enregistrements écrits sur rupture séparateur
A	Accumule : enregistrements écrits par accumulation
X	Accumule : enregistrements écrits par accumulation – séparateurs supprimés
Y	Texte : enregistrements écrits sur rupture séparateur – longueur d'enregistrement imposée

Est considéré comme séparateur une chaîne Cr/Lf, Lf/Cr, Cr isolé ou Lf isolé.

- Pour le mode 'X', les séparateurs, si présents, sont purement et simplement enlevés du flux reçu.
- Pour les modes 'I' et 'T', la longueur d'enregistrement définie dans le paramétrage sert de valeur par défaut. La longueur d'enregistrement, si véhiculée par le protocole, est honorée.
- Pour les modes 'A' 'B' 'X' et 'Y', la longueur d'enregistrement définie dans le paramétrage est une valeur imposée. La longueur d'enregistrement, si véhiculée par le protocole, est ignorée.

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

3.1.24. Nom logique de la ligne

Rubrique LIGHTBT Ce paramètre précise le nom de la ligne **X25** utilisée. Il n'a pas de sens en **TCP/IP**. Pour des transferts **X25** il permet d'imposer une ligne de sortie;

Ce champ participe aux règles d'[attribution des valeurs par défaut](#).

3.1.25. Identifiant réseau

Rubrique IDNRES Ce paramètre permet d'imposer une boîte à lettres pour les réseaux **Atlas400** et **Graphnet**. Utilisée avec la commande **IPSNDEDI** (commande d'interface sortante avec les traducteurs), elle permet également de forcer une UA locale (**UALOC**) dans le cas de **X400**, et de forcer un abonné **origine** et **initiateur** dans le cas d'**Odette**, permettant ainsi la gestion du 'multisociétés'.

3.1.26. Attribution des valeurs par défaut

Certains paramètres de **TBT/400** peuvent prendre une valeur par défaut dans une entrée spécifique de l'annuaire.

Pour les protocoles **PeSIT**, **Atlas400**, **TBT** et **FTP** l'entrée **IPLS\$\$\$PROFIL** du protocole correspondant sera recherchée dans l'annuaire.

Pour le protocole **Odette**, l'entrée associée au correspondant direct fournit les valeurs par défaut.

Pour le protocole **X400**, l'entrée correspondant au **MTA** distant fournit les valeurs par défaut.

Les rubriques [LIBANN](#), [KEYUSR](#), [COMUSR](#), [AUTHOR](#), [OBJECT](#), [ATTENT](#), [REFMSG](#), [PUIDEM](#), [SCRDEM](#), [IMPDEM](#), [TRARES](#), [BRKDEM](#), [OPRDEM](#), [HSTDDEM](#), [ACKDEM](#), [AVIDIS](#), [PRIRES](#), [TYPTRN](#), [CRLDEM](#), [CRLFN](#), [SPADEM](#), [ASCDEM](#), [RECSEG](#), [CCSID](#), [FATRTRTA](#), [FAECRA](#), [FATYPA](#), [FALRCA](#), [CCSIAA](#), [FATRTRTB](#), [FAECRB](#), [FATYPB](#), [FALRCB](#), [CCSIAB](#) sont concernées de manière générale pour tous les protocoles.

De plus :

- En **Odette** sont concernées les rubriques **ODAPSL**, **APPDEF**, **ODFMT**, **DDPEM**, **ODDPRE**, **ODEEIN**, **ODDSN**, **ODUSEF**.

- En **X400** sont concernées les rubriques **X4APSL**, **APPDEF**.
- En **Odette**, les rubriques **TYPROT**, **LIGTBT**, **NUMTPC**, **CUDLNG**, **CUDEM**, **FACLNG**, **FACDEM**, **TADDEM**, **DBIDEM**, **X25PKT**, **X25WIN**, **IPNOMD**, **IPNOML**, **IPADR**, **IPADRL**, **IPPORD**, **IPUSEL**, **IPSSLU**, **ODSYNT**, **ODSDEB**, **ODCRED**, **ODSPEC**, **ODCMR**, **ODREST** ont leur valeur imposée par le correspondant indirect.
- En **X400** les rubriques **TYPROT**, **LIGTBT**, **NUMTPC**, **CUDLNG**, **CUDEM**, **FACLNG**, **FACDEM**, **TADDEM**, **DBIDEM**, **X25PKT**, **X25WIN**, **IPNOMD**, **IPNOML**, **IPADR**, **IPADRL**, **IPPORD**, **IPUSEL**, **IPSSLU** ont leur valeur imposée par l'entrée correspondant au MTA distant.

3.1.27. Règles de substitution

Certains paramètres de **TBT/400** peuvent faire l'objet de substitution avant émission sur le réseau.

Il s'agit des rubriques **REFMSG**, **OBJECT**, **AUTHOR**, **ATTENT**, **COMUSR** qui sont concernées de manière générale par tous les protocoles.

De plus :

- En **Odette** est concernée la rubrique **ODDSN**
- En **PeSIT** sont concernées les rubriques **PSLABF** et **PSNOMRF**
- En **FTP** sont concernées les rubriques **FTPDS**, **FTPDSN**, **FTPNDS** et **FTPCMD**.

Les substitutions suivantes peuvent être réalisées :

*KEYUSR	Substitution de la clé utilisateur (sur 16 caractères)
*KEYUS8	Substitution de la clé utilisateur (sur 8 caractères)
*KEYL10	Génère une clé unique (sur dix caractères)
*KEY	Génère une clé unique (sur seize caractères)
&TBTNAME	Génère une clé unique (sur huit caractères)
&TBTCLOCK	Génère une clé unique (sur neuf caractères)
&AAA	Substitue l'année (sur quatre caractères)
&YYY	Substitue l'année (sur quatre caractères)
&A	Substitue l'année (sur deux caractères)
&Y	Substitue l'année (sur deux caractères)
&M	Substitue le mois (sur deux caractères)
&J	Substitue le jour (sur deux caractères)
&D	Substitue le jour (sur deux caractères)
&h	Substitue l'heure (sur deux caractères)
&m	Substitue les minutes (sur deux caractères)
&s	Substitue les secondes (sur deux caractères)
&c	Substitue les centièmes (sur deux caractères)
&OBJLIB	Substitue la bibliothèque (sur dix caractères)
&OBJFIL	Substitue le fichier (sur dix caractères)
&OBJMBR	Substitue le membre (sur dix caractères)

3.1.28. Règles de réception

Les règles de création et d'écriture d'un fichier reçu par **TBT/400** dépendent de paramètres définis dans la file d'attente, éventuellement altérés par les paramètres définis au niveau du correspondant émetteur.

Si le fichier est reçu en mode "texte", le jeu de paramètres [FALRCA](#), [FATYPA](#), [FAECRA](#), [FATRTA](#), [FALIBA](#), [FAOBJA](#), [CCSICA](#) et [CCSIAA](#) est retenu. Si [CCSIAA](#) est utilisé, [FATRTA](#) est imposé.

Si le fichier est reçu en mode "transparent" le jeu de paramètres [FALRCB](#), [FATYPB](#), [FAECRB](#), [FATRTB](#), [FALIBB](#), [FAOBJB](#), [CCSICB](#) et [CCSIAB](#) est retenu. Si [CCSIAB](#) est utilisé, [FATRTB](#) est imposé.

Le jeu A est retenu :

- En **Odette** pour une réception de type 'Texte'.
- En **PeSIT** pour une réception de type Ascii.
- En **Atlas** pour une réception de type 'non transparent'.
- En **X400** pour une réception de type 'non transparent'.
- En **Etebac** serveur pour une réception Ascii.
- En **FTP** pour une réception Ascii.

Le jeu B est retenu dans tous les autres cas.

De plus, les modifications suivantes sont apportées au paramétrage :

- En **Odette**, les paramètres **FAECRA** et **FAECRB** sont forcés à 'T' pour une réception mode texte.
- En **Pesit**, les paramètres **FATRTA** et **FATRTB** sont sans objet, ce protocole transportant le codage du fichier.
- En **Etebac3** serveur, **FATRTA**, **FATRTB**, **FAECRA** et **FAECRB** sont sans objet. Le premier caractère de la carte paramètre définit le codage du fichier ; de plus le mode d'écriture immédiat est forcé.

Les paramètres **FALIBA** et **FAOBJA**, ou **FALIBB** et **FAOBJB** définissent le nom de l'objet créé sur l'**AS400**.

Les paramètres **FALRCA**, **FALRCB** définissent la longueur d'enregistrement si elle n'est véhiculée par le protocole. Ces champs peuvent également imposer la longueur (c'est à dire ignorer la longueur reçue protocolairement), selon la valeur des paramètres **FAECRA** et **FAECRB**. Ils sont essentiels en **Atlas**, **X400**, **Odette** (mode "texte" et "non structuré") et **FTP** serveur, c'est à dire lorsque la longueur d'enregistrement n'est pas véhiculée par le protocole.

Les paramètres **FATRTA**, **FATRTB** définissent l'usage d'une transcodification ASCII/EBCDIC, si celui-ci n'est pas précisé par le protocole. Ils sont utilisés en **Atlas**, **X400**, **Odette**, **FTP**. En **Atlas**, la traduction, si elle a lieu, est de type bijective en mode transparent, non bijective en mode texte (voir **ASCDEM**).

Les paramètres **FATYPA**, **FATYPB** définissent le type de fichier créé. Leur usage est général, à l'exception du protocole **TBT**.

Les paramètres **FAECRA**, **FAECRB** définissent le mode d'écriture du fichier.

Les paramètres [FALRCA](#), [FATYPA](#), [FAECRA](#), [FATRTA](#), et [CCSIAA](#) sont définis à deux endroits, dans l'annuaire, et par file d'attente. La définition file d'attente servant de valeur par défaut.

Il en est de même des paramètres [FALRCB](#), [FATYPB](#), [FAECRB](#), [FATRTB](#), et [CCSIAB](#).

Les paramètres du **jeu A** **FALIBA**, **FAOBJA** et **CCSICA**, ainsi que leurs homologues du **jeu B** **FALIBB**, **FAOBJB** et **CCSICB** ne sont présents que dans la table des files d'attente.

Il s'avère que dans les divers protocoles, il manque toujours une ou plusieurs notions à paramétrer côté réception pour pouvoir 'décoder' correctement le fichier reçu. Pour pouvoir imposer à un **TBT/400** un comportement en réception (i.e. enrichir le protocole), une bannière standard a été définie, connue de plusieurs protocoles :

- Version 1 (/atelllll/) Version ne gérant pas les codes page
- Version 2 /(atelllllcccc)/ Version gérant les codes page

:

- **a** A,B ou '' si renseigné force **FATRTA** **FATRTB**.
- **t** S,P,V ou '' si renseigné force **FATYPA** **FATYPB**
- **e** I,T, ou '' si renseigné force **FAECRA** **FAECRB**
- **lllll** si non nul force **FALRCA** **FALRCB**
- **cccc** si non nul force **CCSIAA** **CCSIAB**

Cette bannière peut se retrouver dans divers protocoles :

- En **Odette** dans le champ **ODDSN**
- En **PeSIT** dans le champ **PSLABF**
- En **ATLAS** dans le champ **OBJECT**
- En **X400** dans le champ **OBJECT**
- En **FTP** dans le champ **FTPDSN**

La bannière peut se retrouver n'importe où dans les champs précités. Elle doit être formelle (toutes les valeurs sont contrôlées).

Une possibilité d'encodage automatique en émission de cette bannière est fournie. Il suffit de coder **/(TBT/)** suivi de **au moins cinq blancs** n'importe où dans un des champs précités pour générer la **bannière version 1**, ou **/(TBT/)** suivi de **au moins dix blancs** pour générer la **bannière version 2**. **TBT/400** substituera les valeurs idoines lors de l'émission sur le réseau.



3.2. Détail d'un correspondant Odette

La touche fonction **F20 Droite** permet d'obtenir le deuxième menu de détail des paramètres **Odette**.

TBT/400	V510	Informatique Pour Les Sociétés	00/12/28	16.06.06
IPS9950	T430	Détail d'un correspondant Odette	USER01	IPLSP
Type d'annuaire	\$\$\$\$ODETTE	Portée	*GLOBAL	
Nom du correspondant .	IPLS	Type de réseau	\$\$\$\$ODETTE	
Libellé correspondant .	IPLS - TBT	<u>Protocole</u>	X	
Adresses <u>X25 TCP/IP</u> .	111222333			
<u>Correspondant initial</u> .	*TBT	<u>Origine</u>	*TBT	
<u>Correspondant indirect</u> .	*TBT	<u>Type d'abonné</u> .	D	
<u>Identification Odette</u> .	OIPLS			
<u>Mot de passe initiateur</u>		<u>Dynamique</u> N	<u>Int</u>	<u>A changer</u>
<u>Champ utilisateur SSID</u>			<u>Champ SFID</u> . .	
<u>Nom du fichier (défaut)</u>	/(TBT)/			
<u>Format du fichier</u>	F		F, V, U, T	
<u>Taille buffer d'échange</u>	4096		128 - 16384	
<u>Taille de la fenêtre</u> .	32		1 - 999	
<u>Indic. logique spéciale</u>	N		Y, N	
<u>Indic. compression</u> . .	Y		Y, N	
<u>Erreur sur 'duplicate'</u>			O, N	
<u>Détection 'duplicate'</u> .			<u>Syntaxe</u> . .	O, N
<u>Support du restart</u> . .			<u>EERP inver.</u>	O, N, A
<u>Sélection d'application</u>	A		<u>Application</u>	\$TRANSMI
F1=Aide F3=Exit F6=Impr F7=Avant F8=Après F9=Cmd F13=Haut F19=Gauc F20=Droi				
F21=Défaut F24=Bas		Copyright Informatique Pour Les Sociétés		IPLS

Les 5 premiers champs reprennent les informations déjà saisies. Seuls le nom et le libellé du correspondant peuvent être modifiés ici.

L'usage de la touche **F21** permet de basculer du mode mise à jour au mode visualisation des valeurs par défaut, et ainsi de voir les paramètres retenus par **TBT/400**.

Les champs suivants précisent les paramètres d'appel du correspondant.

3.2.1. Protocole

Rubrique **TYPROT** Précise le type de protocole utilisé. Ce paramètre n'est pas modifiable sur ce menu.

T	TCP/IP
X	X25

3.2.2. Adresse X25

Rubrique **NUMTPC** Adresse **X25** du correspondant (nécessairement de type direct) **Odette**.

Ce champ présente l'information 'minimale' pour définir les spécifications **X25** ; un menu complet est également accessible pour préciser les paramètres complémentaires.

3.2.3. Adresse TCP/IP + Port TCP/IP

Rubrique **IPADRD** Adresse **TCP/IP** du correspondant (nécessairement de type direct) **Odette**.

Rubrique **IPPORD** Port **TCP/IP** du correspondant (nécessairement de type direct) **Odette**.

Ce champ présente l'information 'minimale' pour définir les spécifications **TCP/IP** ; un menu complet est également accessible pour préciser les paramètres complémentaires.

3.2.4. Correspondant initial

Rubrique **ODABIN** Nom du correspondant responsable de l'entrée en communication avec le correspondant Direct, pour le compte d'un correspondant Origine. Ce correspondant est nécessairement de [type local](#).

3.2.5. Correspondant origine

Rubrique **ODABOR** Nom du correspondant cherchant à joindre un Destinataire. . Ce correspondant est nécessairement de [type local](#)

3.2.6. Correspondant indirect

Rubrique **ODABID** Nom du correspondant intermédiaire, lorsque le correspondant **Odette** n'est pas accessible en direct, mais par exemple par l'intermédiaire d'un **RVA**. Ce correspondant est nécessairement de [type direct](#).

3.2.7. Type de correspondant Odette

Rubrique **ODABTY** Précise le type **TBT/400** d'abonné **Odette**. Ce champ ne se saisit pas, il se déduit des autres éléments d'adressage.

- L** **Local**, c'est à dire abonné de votre site ([Adresse X25](#), [Adresse TCP/IP](#) et [Correspondant Indirect](#) non renseignés)
- D** **Direct**, c'est à dire abonné externe pouvant être joint directement, les RVA étant de ce type ([Adresse TCP/IP](#) ou [Adresse X25](#) renseignée, [Correspondant Indirect](#) non renseigné)
- I** **Indirect**, c'est à dire abonné externe non accessible directement (Adresses [X25](#) et [TCP/IP](#) non renseignée et [Correspondant Indirect](#) renseigné)

3.2.8. Identification Odette

Rubrique **ODCODE** Identification **Odette** de votre correspondant.

3.2.9. Mot de passe initiateur

Rubrique **ODPSWD** Mot de passe attendu par votre correspondant. (Celui que vous envoyez et qu'il contrôle). Cette rubrique n'a de sens que pour les correspondants de type [direct](#).

3.2.10. Mot de passe dynamique

Rubrique **ODDPSP** **TBT/400** permet une extension au protocole **Odette** : [le support de mot de passe dynamique](#). Lorsque cette fonction est demandée, un intervalle d'activation est défini, une date de dernière modification est archivée. L'utilisateur a également la possibilité de forcer un changement.

Si **TBT/400** est appelant, pour changer le mot de passe, (l'intervalle ayant agi, ou l'utilisateur ayant forcé le changement), l'ancien mot de passe est chargé dans le [Champ utilisateur SSID](#) , le nouveau dans le champ [Mot de passe initiateur](#) lors de l'émission de la trame **SSID** (trame de signature). Si le serveur répond par une trame **SSID** (acceptation de signature), la modification est définitive.

Si **TBT/400** est appelé, après acceptation d'un **SSID** avec demande de changement, il répondra par un **SSID** avec changement de mot de passe (selon la même convention que précédemment).

Dans tous les cas, le **TBT/400** qui reçoit un **SSID** avec changement de mot de passe, s'il accepte la trame, change le mot de passe d'accès, après mémorisation de l'ancien. L'ancien mot de passe est encore supporté jusqu'à la prochaine trame **SSID** reçue utilisant le nouveau mot de passe). Cette rubrique n'a de sens que pour les correspondants de type [direct](#).

- O** Support actif
- N** Support inactif

3.2.11. Intervalle pour mot de passe dynamique

Rubrique **ODDPIN** Spécifie la durée de validité du mot de passe dynamique avant que TBT/400 n'en génère un nouveau. Cette rubrique est liée à l'utilisation du [Mot de passe dynamique](#).

3.2.12. Mot de passe à changer

Rubrique **ODDPRO** Spécifie si TBT/400 génèrera un nouveau mot de passe à la prochaine connexion. Cette rubrique est alimentée automatiquement ; il est également possible d'imposer la valeur 'O'. Cette rubrique est liée à l'utilisation du [Mot de passe dynamique](#).

- | | |
|---|---|
| O | TBT/400 génèrera un nouveau mot de passe |
| N | TBT/400 ne génèrera pas de nouveau mot de passe |

3.2.13. Date de changement de mot de passe

Rubrique **ODDPDT** Précise la date de la dernière génération de mot de passe par TBT/400. Cette rubrique est liée à l'utilisation du [Mot de passe dynamique](#).

3.2.14. Champ utilisateur SSID

Rubrique **ODUSES** Odette permet d'échanger une information de type utilisateur lors de l'échange initial "SSID". Ce champ n'est pas disponible si le support des mots de passe dynamiques est activé (voir [Mot de passe dynamique](#)).

Lorsque TBT/400 a l'initiative de la connexion (appel sortant), cette rubrique en précise le contenu. Si elle n'a pas été renseignée lors de la demande d'émission, la valeur par défaut est issue du [Correspondant initial](#).

- | | |
|--------------|---|
| blanc | valeur par défaut prise dans correspondant initiateur |
| *DEST | valeur par défaut prise dans correspondant destinataire |
| *ORIG | valeur par défaut prise dans correspondant origine |
| *INDI | valeur par défaut prise dans correspondant indirect (ou direct si absent) |

3.2.15. Champ utilisateur SFID

Rubrique **ODUSEF** Information de type utilisateur, utilisée si non renseignée lors de la demande d'émission, et envoyée lors de l'annonce d'un fichier **SFID**.

- | | |
|--------------|---|
| blanc | valeur par défaut prise dans correspondant destinataire |
| *INDI | valeur par défaut prise dans correspondant indirect (ou direct si absent) |

3.2.16. Nom du fichier

Rubrique **ODDSN** Nom du fichier échangé pris par défaut si non renseigné lors de la demande d'émission.

- | | |
|---------------|---|
| *KEY | demande à TBT/400 de générer un nom unique |
| *SPACE | demande à TBT/400 de générer un nom à blanc |

3.2.17. Format du fichier

Rubrique **ODFMT** Format du fichier échangé par défaut si non renseigné lors de la demande d'émission

- | | |
|----------|---------------------------------------|
| F | fichier de type binaire fixe |
| V | fichier de type binaire variable |
| U | fichier de type binaire non structuré |
| T | fichier de type texte |

3.2.18. Taille buffer d'échange

Rubrique ODSDEB Taille du buffer d'échange négociée lors de l'échange initial **SSID**. La valeur prise est issue dans l'ordre du correspondant direct ou du correspondant indirect, ou à défaut est 4096. Il est fortement déconseillé d'augmenter trop cette valeur, **16384** semblant un maximum à respecter (dans la version actuelle, ce plafond est imposé). La taille est arrondie au plus proche multiple de **128**.

3.2.19. Taille de la fenêtre

Rubrique ODCRED Taille de la fenêtre d'échange négociée lors de l'échange initial **SSID**. La valeur prise est issue dans l'ordre du correspondant direct ou du correspondant indirect, ou à défaut assumée à 32

3.2.20. Indic. logique spéciale

Rubrique ODSPEC Indicateur d'activation de la logique spéciale permettant de fiabiliser les transmissions, négociée lors de l'échange initial **SSID**. La valeur prise est issue du correspondant indirect si celui-ci est défini.

Y	Logique spéciale active
N	Logique spéciale inactive

3.2.21. Indic. Compression

Rubrique ODCMPR Précise l'utilisation d'une compression (implémentée dans le protocole Odette) ; le choix résulte d'une négociation lors de la phase de signature (échange **SSID**). Lorsque **TBT/400** subit la connexion (appel entrant), cette rubrique permet de refuser la fonction si elle a été demandée par l'appelant.

3.2.22. Erreur sur 'duplicate'

Rubrique ODDPEM Lorsque **TBT/400** a fini d'émettre un fichier, il envoie une trame **EFID**, et s'attend en retour à une trame **EFPA** ou **EFNA**. Si le retour est différent, (cas d'une coupure par exemple), il est impossible de connaître l'état du fichier distant. Lors d'un nouvel essai, **TBT/400** envoie la trame **SFID**, et peut recevoir une trame de refus **SFNA** avec comme raison 'duplicate file'.

Ce paramètre précise le comportement de **TBT/400** dans ce cas :

O	TBT/400 considère le fichier émis
N	TBT/400 considère le fichier en erreur

Ce paramètre existe au niveau global, et au niveau de chaque correspondant (le niveau global servant de valeur par défaut).

3.2.23. Détection 'duplicate file'

Rubrique ODDPRE Lorsque **TBT/400** reçoit un fichier (trame **SFID**), il peut vérifier l'unicité de celui-ci (sur les critères : nom, date, heure, origine, destinataire..du fichier). Si le fichier a déjà été reçu, une réponse **SFNA** ayant comme raison 'duplicate file' sera envoyée.

O	la détection est active
N	la détection est inactive

Ce paramètre existe au niveau global, et au niveau de chaque correspondant (le niveau global servant de valeur par défaut). L'utilisation de ce paramètre est excessivement dangereuse ; en effet, bon nombre d'émetteurs ne suivent jamais le bon fonctionnement de leurs transferts.

3.2.24. Syntaxe allégée

Rubrique ODSYNT En protocole **Odette**, certains serveurs ne respectent pas totalement la syntaxe. Ce paramètre permet de simplifier les contrôles réalisés par **TBT/400** en réception de trames et donc de devenir moins intransigeant. Le contrôle rigoureux (logique **Galia**) est un motif de blocage sur **TSAI**

O	Contrôle moins 'rigide'
----------	-------------------------

N	Contrôle rigoureux
---	--------------------

Ce paramètre existe au niveau global, et au niveau de chaque correspondant (le niveau global servant de valeur par défaut).

3.2.25. Support du restart

Rubrique **ODREST** **Odette** permet l'implémentation du restart. Le choix résulte d'une négociation lors de la phase de signature (échange des **SSID**). Lorsque **TBT/400** a l'initiative de la connexion (appel sortant), cette rubrique précise le support ou non de cette fonction. Cette information est issue du correspondant direct, ou du correspondant indirect si celui-ci est présent. Lorsque **TBT/400** subit la connexion (appel entrant), cette rubrique permet de refuser la fonction si elle a été demandée par l'appelant

O	Le restart est actif
N	Restart est inactif

Le paramètre présent ici au niveau global, existe également au niveau de chaque correspondant (le niveau global servant de valeur par défaut).

3.2.26. EERP inversé

Rubrique **ODEEIN** En protocole **Odette**, la confirmation de réception d'un fichier est l'objet d'une trame **EERP** qui reprend les mêmes éléments que la trame **SFID**. Certaines implémentations ont croisé les champs 'origine' et 'destination'. Ce paramètre précise si l'**EERP** est "inversé" ou non. Certains réseaux (**TELEPAC** par exemple) exigent un **EERP** dit inversé, ce qui est non conforme pour d'autres (Homologation **Galia** par exemple). De plus, certaines implémentations (pas de nom...) s'explorent en réception d'**EERP**.

A noter que **TBT/400**, en réception d'un **EERP**, admet indifféremment les deux logiques (dite normale et inversée)

O	EERP inversé
N	EERP normal (logique Galia)
A	TBT/400 ne générera pas l' EERP

Ce paramètre existe au niveau global, et au niveau de chaque correspondant (le niveau global servant de valeur par défaut).

3.2.27. Règle de sélection d'application

Rubrique **ODAPSL** En réception, permet d'associer une règle de sélection d'**application** au fichier reçu:

U	Nom d'application pris dans le champ User SFID ,
D	Nom d'application pris dans le champ Nom du Fichier ,
R	La logique s'applique sur le correspondant destinataire
A	Nom d'application imposé.

Ce paramètre existe au niveau global, et au niveau de chaque correspondant (le niveau global servant de valeur par défaut).

3.2.28. Application par défaut

Rubrique **ODAPDF** Nom de l'application pris par défaut lors d'un message entrant **Odette**, si l'ensemble de toutes les règles de sélection d'application n'a pas abouti.

Ce paramètre existe au niveau global, et au niveau de chaque correspondant (le niveau global servant de valeur par défaut).

3.3. Détail des Paramètres X25

La touche fonction **F20 Droite** permet d'obtenir le menu de détail des paramètres **X25** (si l'adressage **X25** a été retenu).

TBT/400	V510	Informatique Pour Les Sociétés	04/07/01	10.00.00
IPS9946	Prod	Détail des paramètres X25	USER01	IPLSP .
Type d'annuaire	\$\$\$\$xxxxx	Portée	*GLOBAL	
Nom du correspondant .	IPLS	Type de réseau	\$\$\$\$xxxxx	
Libellé correspondant .	IPLS - TBT			
Adresse X25	17822030392			
Nom logique de la ligne	*TBT			
Longueur du champ Cud .				
Cud utilisé				
Long. champ facilités .				
Facilités X25 utilisées				
Tad demandée	O,N			
Usage du Delivery Bit .	O,N			
Taille de paquet				
Taille de fenêtre				
F1=Aide F3=Exit F6=Impr F7=Avant F8=Après F9=Cmd F13=Haut F19=Gauc F20=Droi				
F21=Défaut F24=Bas Copyright Informatique Pour Les Sociétés IPLS				

Les 5 premiers champs reprennent les informations déjà saisies. Seuls le nom et le libellé du correspondant peuvent être modifiés ici. Une modification du nom dupliquera le correspondant dans l'annuaire.

L'usage de la touche **F21** permet de basculer du mode mise à jour au mode visualisation des valeurs par défaut, et ainsi de voir les paramètres retenus par **TBT/400**.

Les champs suivants définissent les paramètres d'appel du correspondant:

3.3.1. Adresse X25

Rubrique NUMTPC Adresse **X25** d'appel du correspondant.

Si cette adresse contient '0', le correspondant n'est pas appelable (mode **serveur**).

Pour le réseau **Transpac**, cette adresse est de la forme:

Innnnnnnn	pour LS X25 ou Numéris canal D
40ZABnnnnnn	pour X32

Ce champ participe aux règles d'attribution des valeurs par défaut

3.3.2. Nom logique de la ligne

Rubrique LIGTBT Nom logique de la ligne **TBT/400** utilisée pour ce correspondant. Doit être définie dans le menu de définition des lignes.

La valeur particulière ***TBT** demande à **TBT/400** de choisir la ligne. Dans ce cas, le choix se fait plus tard en fonction des disponibilités des lignes configurées.

Ce champ participe aux règles d'attribution des valeurs par défaut

3.3.3. Longueur du champ Cud

Rubrique CUDLNG Longueur du champ Common User Data, si demandé par ce correspondant. Ce champ n'est pas un champ de saisie; il est déterminé par la valeur hexadécimale saisie en [Cud utilisé](#)

Ce champ participe aux règles d'attribution des valeurs par défaut

3.3.4. Cud utilisé

Rubrique CUDEM Common User Data, si demandé par ce correspondant. Ce champ est à renseigner à la demande du correspondant.

Le premier octet de ce champ définit pour l'AS400 le **PID**. **TBT/400** utilise, en réception d'appel entrant, ce champ pour reconnaître le protocole utilisé.

En effet, **TBT/400** étant multiprotocole, sur une réception d'appel entrant, doit lui associer un protocole (les protocoles non installés sont ignorés dans les recherches suivantes).

- **TBT/400** cherche d'abord une chaîne de caractères dans le **CUD** (recherche en ASCII et EBCDIC)

X40	X400
PSI	Pesit
ETB	Etebac serveur
ODT	Odette
TBT	TBT

- Si la recherche précédente n'a pas abouti, **TBT/400** essaye d'identifier un appel **ATLAS/400** d'après l'adresse **X25** appelante (qui doit correspondre à une boîte aux lettres déclarée dans la table des identifiants **ATLAS**)
- Si les deux recherches précédentes n'ont pas abouti, **TBT/400** analyse le **PID**, et **recherche s'il** est renseigné avec une des valeurs suivantes.

X'03'	X400
X'06'	Pesit
X'07'	Etebac serveur
X'08'	Odette
X'09'	TBT

- Si aucune des recherches n'a abouti, **TBT/400** recherche dans son annuaire un correspondant dont l'adresse appelée soit égale à l'adresse appelante reçue.
- Si toujours sans succès, **TBT/400** va adopter dans l'ordre les protocoles suivants :

Etebac serveur
Pesit
Odette
X400

En fait, le problème ne se pose réellement que pour **Odette**. En effet, le protocole **TBT** est toujours identifié par le **PID X'09'**. Pour les autres protocoles, **Odette** est le seul ou le serveur 'parle' le premier. Quand **TBT/400**, en mode serveur, reçoit le premier paquet de données, il peut changer dynamiquement de protocole, ce en analysant le premier paquet de données reçu.

Ce champ participe aux règles d'attribution des valeurs par défaut

3.3.5. Long. champ facilités

Rubrique FACLNG Longueur du champ Services Complémentaires, si demandé par ce correspondant.. Ce champ n'est pas un champ de saisie; il est déterminé par la valeur hexadécimale saisie en [Facilités X25 utilisées](#)

Ce champ participe aux règles d'attribution des valeurs par défaut

3.3.6. Facilités X25 utilisées

Rubrique FACDEM Services Complémentaires, si utilisé par ce correspondant. Ce champ ne peut être renseigné que selon les spécifications fournies par le correspondant.

Ce champ participe aux règles d'attribution des valeurs par défaut

3.3.7. Taxation au demandé

Rubrique TADDEM Utilisation de la taxation au demandé, si autorisée par ce correspondant.

- | |
|---|
| <input type="radio"/> La taxation au demandé est active |
| <input type="radio"/> La taxation au demandé est inactive |

Ce champ participe aux règles d'attribution des valeurs par défaut

3.3.8. Usage du Delivery Bit

Rubrique DBIDEM Précise si l'on utilise le Delivery Bit au sein de la connexion **X25** avec ce correspondant. Cette facilité X25 est de nature à effondrer les performances.

- | |
|---|
| <input type="radio"/> Le delivery bit est actif |
| <input type="radio"/> Le delivery bit est inactif |

Ce champ participe aux règles d'attribution des valeurs par défaut

3.3.9. Taille de paquet X25

Rubrique X25PKT Ce champ permet d'imposer une taille de paquet pour dialoguer avec ce correspondant (par défaut la taille de paquet définie au niveau de la ligne sera retenue). Une solide expertise X25 est nécessaire pour renseigner ce champ.

Ce champ participe aux règles d'attribution des valeurs par défaut

3.3.10. Taille de fenêtre X25

Rubrique X25WIN Ce champ permet d'imposer une taille de fenêtre pour dialoguer avec ce correspondant (par défaut la taille de fenêtre définie au niveau de la ligne sera retenue). Une solide expertise X25 est nécessaire pour renseigner ce champ.

Ce champ participe aux règles d'attribution des valeurs par défaut

3.4. Détail des Paramètres TCP/IP

La touche fonction **F20 Droite** permet d'obtenir le menu de détail des paramètres **TCP/IP** (si l'adressage **TCP/IP** a été retenu).

```

TBT/400  V510      Informatique Pour Les Sociétés      04/07/01  10.00.00
IPS9947  Prod      Détail des paramètres TCP/IP      USER01   IPLSP
Type d'annuaire . . . . $$$x$xxxxx      Portée . . . . *GLOBAL
Nom du correspondant . . . . IPLS      Type de réseau $$$x$xxxxx
Libellé correspondant . . . . IPLS - TBT

Domaine IP distant . . . . as400p.ipls.net

Adresse IP distant . . . . 62.212.111.178

Port      IP distant . . . .

Hostname IP local . . . .

Adresse IP locale . . . .

Usage adresse . . . .

Utilisation Ssl . . . . Protocole . . . Cipher . . . Lng . . .

Buffer émission . . . .
F1=Aide F3=Exit F6=Impr F7=Avant F8=Après F9=Cmd F13=Haut F19=Gauc F20=Droi
F21=Défaut F24=Bas      Copyright Informatique Pour Les Sociétés      IPLS

```

Les 5 premiers champs reprennent les informations déjà saisies. Seuls le nom et le libellé du correspondant peuvent être modifiés ici. Une modification du nom dupliquera le correspondant dans l'annuaire.

L'usage de la touche **F21** permet de basculer du mode mise à jour au mode visualisation des valeurs par défaut, et ainsi de voir les paramètres retenus par **TBT/400**.

Les champs suivants définissent les paramètres d'appel du correspondant:

3.4.1. Hostname IP distant

Rubrique IPNOMD Cette rubrique définit le nom de domaine du correspondant. Elle ne peut être utilisée que si un serveur de noms (**DNS**) est installé sur le réseau. Si renseignée, elle force la valeur de [l'adresse IP distante](#). La résolution d'adresse est faite à chaque référence; si celle-ci n'aboutit pas l'ancienne adresse est conservée.

Ce champ participe aux règles d'attribution des valeurs par défaut

3.4.2. Adresse IP distante

Rubrique IPADRD Cette rubrique définit l'adresse **IP** du correspondant. Elle peut être imposée par le [domaine IP distant](#).

Si cette adresse est nulle, c'est à dire non renseignée, le correspondant n'est pas appelable (mode **serveur**).

Ce champ participe aux règles d'attribution des valeurs par défaut

3.4.3. Port IP distant

Rubrique IPPORD Cette rubrique précise le port sur lequel le correspondant est à l'écoute. Sa valeur par défaut est le port sur lequel **TBT/400**, en mode appel entrant, est lui-même à l'écoute. Le port par défaut utilisé dépend de [l'utilisation du cryptage](#).

Ce champ participe aux règles d'attribution des valeurs par défaut

3.4.4. Hostname IP local

Rubrique IPNOML Cette rubrique définit le nom de domaine local utilisé pour joindre ce correspondant. Elle ne peut être utilisée que si un serveur de noms (**DNS**) est installé sur le réseau. Si renseignée, elle force la valeur de [l'adresse IP locale](#). La résolution d'adresse est faite à chaque référence; si celle-ci n'aboutit pas l'ancienne adresse est conservée.

Ce champ participe aux règles d'attribution des valeurs par défaut

3.4.5. Adresse IP locale

Rubrique IPADRL Cette rubrique définit l'adresse IP utilisée pour joindre ce correspondant. Elle peut être imposée par le [domaine IP local](#). Cette rubrique peut se voir une valeur par défaut imposée par la rubrique [usage de l'adresse locale](#).

Ce champ participe aux règles d'attribution des valeurs par défaut

3.4.6. Usage de l'adresse locale

Rubrique IPUSEL Cette rubrique définit le mode d'utilisation de l'adresse **IP** locale. Elle est définie au niveau global et au niveau local, le niveau global servant de valeur par défaut au niveau local.

Si la valeur est 'O', le nom de domaine local, ainsi que l'adresse **IP** locale, définis au niveau global (voir paramétrage global **TCP/IP** de **TBT/400**) servent de valeurs par défaut aux rubriques [Domaine IP local](#) et [Adresse IP locale](#) définies au niveau correspondant.

Ce champ participe aux règles d'attribution des valeurs par défaut

3.4.7. Utilisation du cryptage SSL

Rubrique IPSSLU Cette rubrique précise l'usage du cryptage pour ce correspondant. Elle ne peut être utilisée que si la fonctionnalité cryptage a été mise en œuvre au niveau global.

Ce champ participe aux règles d'attribution des valeurs par défaut

3.4.8. Protocole

Cette rubrique précise le protocole SSL utilisé; il n'est disponible en saisie que si le "Handshake" est établi en mode client. Il est toujours consultable. Ce champ est lié à IPSSLU .

Ce champ participe aux règles d'attribution des valeurs par défaut

00000	SSL_VERSION_CURRENT (valeur par défaut)
00002	SSL_VERSION_2
00003	SSL_VERSION_3
00004	TLS_VERSION_1
00005	TLSV1_SSLV3

3.4.9. Cipher

Ce champ précise le cipher SSL utilisé; il n'est disponible en saisie que si le "Handshake" est établi en mode client. Il est toujours consultable. En mode client, la valeur 0 demande de présenter la liste par défaut des ciphers de l'OS/400. En mode client, une valeur non nulle demande de présenter une liste réduite à cette valeur. Ce champ est lié à IPSSLU.

Ce champ participe aux règles d'attribution des valeurs par défaut

00000	OS/400 list (valeur par défaut)
00001	TLS_RSA_WITH_NULL_MD5
00002	TLS_RSA_WITH_NULL_SHA
00003	TLS_RSA_EXPORT_WITH_RC4_40_MD5

00004	TLS_RSA_WITH_RC4_128_MD5
00005	TLS_RSA_WITH_RC4_128_SHA
00006	TLS_RSA_EXPORT_WITH_RC2_CBC_40_MD5
00009	TLS_RSA_WITH_DES_CBC_SHA
00010	TLS_RSA_WITH_3DES_EDE_CBC_SHA
00047	TLS_RSA_WITH_AES_128_CBC_SHA
00053	TLS_RSA_WITH_AES_256_CBC_SHA
65281	TLS_RSA_WITH_RC2_CBC_128_MD5
65282	TLS_RSA_WITH_DES_CBC_MD5
65283	TLS_RSA_WITH_3DES_EDE_CBC_MD5

3.4.10. Longueur SSL

Ce champ précise le mode d'encodage de la longueur en SSL. Il n'est disponible que pour le protocole PeSIT. Ce champ est lié à IPSSLU.

Ce champ participe aux règles d'attribution des valeurs par défaut

'T'	le buffer TCP est encapsulé par la couche SSL
'X'	le buffer X25 est encapsulé par la couche SSL

3.4.11. Buffer émission

Rubrique IPSEMI Cette rubrique précise la taille du buffer utilisé par **TBT/400** pour émettre des chaînes **TCP**. Elle est définie au niveau global et au niveau local, le niveau global servant de valeur par défaut au niveau local.

La valeur par défaut est de **4096**, la valeur plancher est de **512**, la valeur plafond est de **32768**.

Ce champ participe aux règles d'attribution des valeurs par défaut

3.5. Détail des Paramètres d'accès

La touche fonction **F20 Droite** permet d'obtenir le menu de détail des paramètres d'accès

TBT/400	V510	Informatique Pour Les Sociétés	04/07/01	10.00.00
IPS9951	T430	Détail des paramètres d'accès	USER01	IPLSP
Type d'annuaire	\$\$\$\$xxxxx	Portée	*GLOBAL	
Nom du correspondant . .	IPLS	Type de réseau \$\$\$\$xxxxx		
Libellé correspondant . .	IPLS - TBT	Protocole	T	
<u>Mot de passe d'accès</u> . .		<u>Ctrl. appelant</u>	O	O,N
<u>Mot de passe ancien</u> . .				
<u>Mot de passe confirm.</u> . .				
<u>Application par défaut</u>				
<u>Sous adresse X25 admise</u>				
<u>Numéro appelant admis</u> . .				
<u>Numéro appelant admis</u> . .				
<u>Numéro appelant admis</u> . .				
<u>Numéro appelant admis</u> . .				
<u>Tad autorisée</u>			O,N	
<u>Contrôle host</u>			O,N	
<u>Adresse IP</u>				
<u>Adresse IP</u>				
<u>Adresse IP</u>				
<u>Adresse IP</u>				
F1=Aide F3=Exit F6=Impr F7=Avant F8=Après F9=Cmd F13=Haut F19=Gauc F20=Droi				
F21=Défaut F24=Bas Copyright Informatique Pour Les Sociétés IPLS				

Les 5 premiers champs reprennent les informations déjà saisies. Seuls le nom et le libellé du correspondant peuvent être modifiés ici. Une modification du nom dupliquera le correspondant dans l'annuaire.

L'usage de la touche **F21** permet de basculer du mode mise à jour au mode visualisation des valeurs par défaut, et ainsi de voir les paramètres retenus par **TBT/400**.

Les champs suivants définissent les paramètres d'appel du correspondant:

3.5.1. Mot de passe d'accès

Rubrique PSWACC **TBT/400** peut sécuriser les accès à l'aide d'un mot de passe; lors de la réception d'un appel entrant, ou lors du traitement d'une signature croisée (protocole **Odette** par exemple), **TBT/400** peut contrôler le mot de passe envoyé par le correspondant.

Si ce champ n'est pas renseigné, le mot de passe reçu ne sera pas contrôlé.

Si ce champ est renseigné, le mot de passe reçu sera contrôlé.

Si ce champ contient la valeur spéciale ? (Point d'interrogation), lors de la première utilisation ce champ sera alimenté avec le mot de passe réellement reçu.

3.5.2. Contrôle signature si appelant

Rubrique PSWCTO Certains protocoles (**Odette** et **PeSIT**) utilisent une signature croisée. Ce paramètre précise si **TBT/400** valide le mot de passe reçu lorsqu'il a l'initiative de l'appel.

- O** Le mot de passe reçu est validé en mode appelant
- N** Le mot de passe reçu n'est pas validé en mode appelant

3.5.3. Mot de passe ancien

Rubrique **PSWACO** Dans sa fonctionnalité serveur, **TBT/400** peut sécuriser les accès. En **Odette**, une possibilité de changement dynamique de mot de passe est fournie. En **PeSIT**, cette fonction est disponible en niveau **E**. Après un changement, l'ancien mot de passe est mémorisé jusqu'à la première connexion réussie avec le nouveau.

3.5.4. Mot de passe de confirmation

Rubrique **PSWCNF** Dans sa fonctionnalité serveur, **TBT/400** peut renforcer la sécurité d'accès. En complément du [mot de passe d'accès](#), un mot de passe de confirmation peut être demandé pour valider un transfert. Cette fonction est réservée à **ETEBA**C serveur.

3.5.5. Application par défaut

Rubrique **APPDEF** Application prise par défaut pour ce correspondant

3.5.6. Sous adresse X25 sélectionnée

Rubrique **DTEADL** Cette rubrique, si renseignée, spécifie un filtre sur la sous adresse **X25** reçue. Elle est utilisable en **X400**, **OFTP** et **PeSIT**. Le contrôle ainsi réalisé est discriminant quant aux appelants.

3.5.7. Adresse X25 appelante autorisée

Rubrique **NUMAUT** Dans sa fonctionnalité serveur, **TBT/400** permet de contrôler les numéros appelants. Une liste de quatre numéros peut être précisée. Après identification de l'appelant, si un des numéros est renseigné, le contrôle est effectué.

Pour un appel en provenance du réseau téléphonique commuté, le numéro appelant est "**RTC**", impossible à contrôler..(Serveur Etebac 1 2)

Pour les protocoles **X400**, **Odette** et **PeSIT**, ce contrôle est discriminant quant aux appelants

3.5.8. Taxation au demandée autorisée

Rubrique **TADAUT** Cette rubrique spécifie l'usage de la taxation au demandé. **TBT/400** implémente un filtre à deux niveaux. Lors de la réception d'un appel entrant **X25** demandant la taxation au demandé (il est nécessaire que l'abonnement **X25** l'autorise), un premier contrôle est fait par la table des lignes: celui-ci permet, globalement pour une ligne, d'accepter ou de refuser l'appel (refus au sens **X25**: "**Call Reject**"). Après traversée de ce filtre, une fois le correspondant identifié par l'annuaire, un deuxième contrôle est effectué. Dans ce cas, le refus sera applicatif: Refus de transfert, mais quelques paquets **X25** seront quand même comptabilisés par le réseau (et donc facturés).

- L'appel en taxation au demandé est accepté
- L'appel en taxation au demandé est refusé

3.5.9. Contrôle host

Rubrique **IPADCT** Dans sa fonctionnalité serveur, **TBT/400** permet de contrôler les adresses d'appelants.

- En **IP**, Si le correspondant est connu par un nom de host (rubrique **IPNOMD**), une connexion en provenance de ce correspondant peut être validée par une résolution inverse d'adresse. Attention à l'utilisation d'alias....
- En **X25**, **TBT/400** reconnaît le correspondant si l'adresse d'appelant est égale à l'adresse d'appelé (**NUMTPC**).
- L'usage de cette fonction est préférable (quand c'est possible) à l'usage du couple Adresse/Masque (**IPADRS IPNETS**).

- Le contrôle host est actif
- Le contrôle host n'est pas actif

3.5.10. Adresse IP autorisée

Rubrique IPADRS Dans sa fonctionnalité serveur, **TBT/400** permet de contrôler les adresses d'appelants. Une liste de quatre adresses peut être précisée. Après identification de l'appelant, si un des numéros est renseigné, le contrôle est effectué. Cette rubrique est utilisée en corrélation avec la rubrique '[Masque de réseau autorisé](#)'.

3.5.11. Masque de réseau autorisé

Rubrique IPNETS Dans sa fonctionnalité serveur, **TBT/400** permet de contrôler les adresses d'appelants. Une liste de quatre adresses peut être précisée. Après identification de l'appelant, si un des numéros est renseigné, le contrôle est effectué. Le contrôle est réalisé sur la partie significative de l'adresse celle-ci étant définie par le masque de réseau. Cette rubrique est utilisée en corrélation avec la rubrique '[Adresse IP autorisée](#)'.

3.6. Détail des Paramètres

La touche fonction **F20 Droite** permet d'obtenir le menu de détail des paramètres

```

TBT/400 V510 Informatique Pour Les Sociétés 04/07/01 10.00.00
IPS9964 Prod Détail des paramètres USER01 IPLSP
Type d'annuaire . . . . $$$xxxxxx Portée . . . . *GLOBAL
Nom du correspondant . IPLS Type de réseau $$$xxxxxx
Libellé correspondant . IPLS - TBT

Paramètre 01 . . . . .
Paramètre 02 . . . . .
Paramètre 03 . . . . .
Paramètre 04 . . . . .
Paramètre 05 . . . . .
Paramètre 06 . . . . .
Paramètre 07 . . . . .
Paramètre 08 . . . . .
Paramètre 09 . . . . .
Paramètre 10 . . . . .

F1=Aide F3=Exit F6=Impr F7=Avant F8=Après F9=Cmd F13=Haut F19=Gauc F20=Droi
F21=Défaut F24=Bas Copyright Informatique Pour Les Sociétés IPLS

```

Les 5 premiers champs reprennent les informations déjà saisies. Seuls le nom et le libellé du correspondant peuvent être modifiés ici. Une modification du nom dupliquera le correspondant dans l'annuaire.

L'usage de la touche **F21** permet de basculer du mode mise à jour au mode visualisation des valeurs par défaut, et ainsi de voir les paramètres retenus par **TBT/400**.

Les champs suivants définissent les paramètres d'appel du correspondant:

3.6.1. Paramètres annuaire

Rubriques ANNPA0 ANNPA1 ANNPA2 ANNPA3 ANNPA4 ANNPA5 ANNPA6 ANNPA7 ANNPA8 ANNPA9
TBT/400 peut passer à l'applicatif de traitement jusqu'à 10 paramètres définis pour chaque correspondant Ces paramètres sont accessibles à l'aide de l'API IPSSTANNU

Lorsque le correspondant émetteur du fichier a été reconnu, et donc a été identifié sous un nom logique défini dans l'annuaire **TBT/400**, un groupe de dix paramètres peut lui être associé. Le programme d'application traitant le fichier reçu peut avoir connaissance de ces paramètres ; il est ainsi possible de le paramétrer.

Dans les diverses passerelles fournies par **IPLS**, ces paramètres peuvent être utilisés. Dans ce cas, les paramètres de rang le plus élevé seront utilisés (**ANNPA9**, **ANNPA8**, ...). Il est conseillé, pour éviter les conflits, d'utiliser en priorité les paramètres de rang inférieur (**ANNPA0**, **ANNPA1**, ...)

4. Emission d'un message ou d'un fichier

Dans l'émission d'un fichier ou dans les menus utilisateur, à partir du menu d'émission, en sélectionnant la sortie Odette, vous obtenez les choix suivants:

```
TBT/400  V510          IPLS - AS400P - 170          02/01/01  14.00.00
IPS9912  T430          Emission Odette           IPLS05   IPLSP
Type d'annuaire . . . . $$$$ODETTE           Portée . . . . *GLOBAL
Nom du correspondant . EDILOOP                Type de réseau $$$$ODETTE
Libellé correspondant . IPLS pour CLIENTELE
Nom du fichier . . . .
Date du fichier . . . . 020108
Heure du fichier . . . . 161636
Format du fichier . . . F                    F, V, U, T
Champ utilisateur SSID
Champ utilisateur SFID
Correspondant initial . LOCAL001
Correspondant origine . LOCAL001
Correspondant destina . EDILOOP
Code abonné initial . . OIPLS
Code abonné origine . . OIPLS
Code abonné destinatai. OIPLS
Type d'abonné Odette . D
Indic. logique spéciale N
Correspondant indirect EDILOOP
Adresses X25 TCP/IP . . 92
F1=Aide F3=Exit F9=Cmd F11=Envoi F12=Annuler F19=Gauc F20=Droi
Copyright Informatique Pour Les Sociétés          IPLS
```

Ce menu vous permet de saisir les informations d'adresse de votre correspondant Odette, pour émettre votre fichier.

Après renseignement des champs, la touche fonction F11 ENVOI permet de déclencher l'envoi du fichier, signalée par un message d'information au bas de votre écran.

Nom du fichier :

Nom logique du fichier envoyé.

Date du fichier :

Date du fichier envoyé.

Heure du fichier :

Heure du fichier envoyé.

Format du fichier :

Format du fichier envoyé:

- blanc = valeur par défaut dans correspondant destinataire (si non renseigné, type F),
- F = fichier de type binaire fixe,
- V = fichier de type binaire variable,
- U = fichier de type binaire non structuré,
- T = fichier de type texte.

Champ utilisateur SSID :

Information de type utilisateur utilisée lors de l'échange initial SSID:

- blanc = valeur par défaut prise dans correspondant initiateur,
- *DEST = valeur par défaut prise dans correspondant destinataire,
- *ORIG = valeur par défaut prise dans correspondant origine,
- *INDI = valeur par défaut prise dans correspondant indirect (ou direct si absent).

Champ utilisateur SFID :

Information de type utilisateur, utilisée lors de l'annonce d'un fichier SFID:

- blanc = valeur par défaut prise dans correspondant destinataire,
- *INDI = valeur par défaut prise dans correspondant indirect (ou blanc si absent).

Correspondant initial :

Nom du correspondant initiateur du transfert. Par défaut, c'est la valeur spécifiée dans le menu de paramétrage Odette.

Correspondant origine :

Nom du correspondant origine du transfert. Par défaut, c'est le correspondant initiateur.

Correspondant destinataire:

Nom du correspondant destinataire du transfert.

Les 7 derniers champs sont en retour à titre d'information.

Code abonné initial :

Code abonné Odette associé au correspondant initiateur du transfert.

Code abonné origine :

Code abonné Odette associé au correspondant origine du transfert.

Code abonné destinataire :

Code abonné Odette associé au correspondant destinataire du transfert.

Type d'abonné Odette :

Précise, en retour, le type **TBT/400** d'abonné Odette:

- L = type local, c'est à dire abonné de votre site (Adresse X25 et Correspondant Indirect non renseignés),
- D = type direct, c'est à dire abonné externe pouvant être joint directement, les RVA étant de ce type (Adresse X25 renseignée, Correspondant Indirect non renseigné),
- I = type indirect, c'est à dire abonné externe non accessible directement (Adresse X25 non renseignée et Correspondant Indirect renseigné).

Indic. logique spéciale :

Indicateur d'activation de la logique spéciale permettant de fiabiliser les transmissions, négociée lors de l'échange initial SSID. La valeur prise est issue dans l'ordre du correspondant direct ou du correspondant indirect, ou la valeur par défaut assumée est N.

- Y = Oui, logique spéciale active,
- N = Non.

Correspondant indirect :

Nom du correspondant intermédiaire, lorsque le correspondant Odette n'est pas accessible en direct, mais par exemple par l'intermédiaire d'un RVA. Ce nom devra être défini dans l'annuaire, mais devra être direct, **TBT/400** supportant l'indirection à un seul niveau.

Adresse X25 :

Adresse X25 du correspondant Odette.

Adresse TCP/IP :

Adresse TCP/IP du correspondant Odette

La touche fonction F20 Gauche permet d'obtenir le menu d'options complémentaires pour l'émission Odette:

TBT/400 V510	IPLS - AS400P - 170	02/01/01	14.00.00
IPS9918 T430	Paramètres d'émission	IPLS05	IPLSP
Type d'annuaire	\$\$\$\$ODETTE	Portée	*GLOBAL
Nom du correspondant .	EDILOOP	Type de réseau	\$\$\$\$ODETTE
Libellé correspondant .	IPLS pour CLIENTELE		
Commentaire utilisateur			
Auteur			
Objet			
			Page .
A l'attention de		Impre. N	O, N, C, B
Référence du message .	IPLS-TBT/400	Scrut. O	O, N
Emission mode puits . .	O O, N	Messages demandés . .	N C C O, N, C, B
Accusé demandé	N O, N, C	Avis de distribution . O	O, N
Mode transparent	N O, N	Ajout caractères CR/LF	N N O, N
Suppression des blancs	N O, N, L	Traduction ASCII . . .	O Ccsid
Priorité réseau	N N, U, H	Enreg. par segment . .	1 0 - 255
		Trace réseau	N O, N
F1=Aide F3=Exit F9=Cmd F11=Envoi F12=Annuler F19=Gauc F20=Droi			
Copyright Informatique Pour Les Sociétés			IPLS

Ce menu permet donc de compléter éventuellement le menu précédent, avec les champs supplémentaires ci-après.

Après renseignement des champs, la touche fonction **F11 Envoi** permet de déclencher l'envoi du message, signalé par un message d'information au bas de votre écran.

Les champs suivants qualifient le message à envoyer, et si ils sont renseignés (différents de blanc), alimenteront automatiquement les zones concernées lors de l'émission d'un message:

Commentaire utilisateur :

Commentaire libre.

Auteur :

Nom de l'auteur du message.

Objet :

Objet du message, c'est à dire permet d'indiquer brièvement le contenu du message.

A l'attention de :

Précise l'attention désignant l'utilisateur visé du message.

Page :

Paramètre d'émission utilisé pour le fax uniquement ; précise le nombre de lignes contenues dans une page.

Référence du message :

Référence du message, propre à l'utilisateur.

Scrut :

Scrutation implicite lors d'une émission :
O = oui (valeur par défaut)
N = non, pas de scrutation implicite.

Emission mode puits :

Précise l'utilisation de la fonction puits pour l'envoi des messages vers ce correspondant
O = si plusieurs messages pour le même destinataire, s'il y a lieu chaînage des messages. lors de la même communication (valeur par défaut).
N = pas de chaînage, le message sera émis isolément L'utilisation effective de cette fonction dépend du réseau utilisé.

Impression demandée :

Demande l'impression du message après traitement. Valeurs possibles:
O = impression systématique (valeur par défaut pour Téléx et Fax),
N = pas d'impression (valeur par défaut pour autres réseaux),
C = conditionnel, c'est à dire seulement en cas d'erreur,
B = bon, c'est à dire seulement en cas de bon acheminement.

Accusé demandé :

Demande de réception d'un accusé d'acheminement de **TBT/400**:
- **O** = oui dans tous les cas,
- **N** = non dans tous les cas (valeur par défaut),
- **C** = oui seulement dans le cas d'erreur.

Avis de distribution :

Demande systématiquement ou non l'avis de distribution (Non par défaut, donc réception de l'avis seulement en cas de remise en échec).

Mode transparent :

Demande d'expédition du message en mode transparent (Oui), ou en mode normal ou mode texte (Non, valeur par défaut).

Ajout caractères CR/LF :

Demande d'ajout des caractères de séparation de ligne CR/LF. La valeur par défaut dépend du mode d'envoi demandé: si mode texte, la valeur par défaut est Oui, si mode transparent, la valeur par défaut est Non. Le deuxième champ permet, si le premier est à Oui, d'ajouter ou non un CR/LF après le dernier enregistrement.

Suppression des blancs :

Demande de suppression des caractères blancs en fin de ligne. La valeur par défaut dépend du mode d'envoi demandé: si mode texte, la valeur par défaut est Oui, si mode transparent, la valeur par défaut est Non.

Traduction ASCII :

Demande de conversion des caractères EBCDIC en caractères ASCII. La valeur par défaut dépend du mode d'envoi demandé: si mode texte, la valeur par défaut est Oui, si mode transparent, la valeur par défaut est Non.

Priorité réseau :

Priorité du message (si gérée par le réseau ex: Atlas).
- **U** = urgent,
- **N** = normal (valeur par défaut)
- **H** = heures creuses du réseau.

Enregistrements par segment :

Demande de regrouper logiquement n enregistrements avant le transfert. Sert notamment en protocole Odette. La valeur particulière 255 signifie que tout le fichier est dans un segment (cas de U en Odette)

5. Supervision du trafic

Dans la supervision des messages, à partir du menu de détail d'un message, la touche fonction F20 Droite permet d'obtenir le menu suivant:

```
TBT/400  V510          IPLS - AS400P - 170          02/01/01  14.00.00
IPS9983  T430          Détail d'un message Odette          IPLS05    IPLSP

Fa M$EXTERNA Em $$$$TBT De $EXTERNA Bi IPLS510P  Fi IPSSAMPLES Mb IPZIGBAN
Annu $$$$ODETTE *GLOBAL EDILOOP                      Rés $$$$ODETTE Util IPLS05
Typ M M Cl TBT 000B26EA005ABA38F1F2F2F8F4F3000C Cl Uti TEST ODETTE      Ack
-----
Nom du correspondant . EDILOOP
Nom du fichier . . . . . Date . 020108 Heure 163059
Format du fichier . . . F . Type D Spéc N Comp Y Rest N
Champs utilisateur SSID . SFID . EERP A
Mot de passe d'accès . . SYNT N
Code abonné initiateur OIPLS . Corr LOCAL001
Code abonné origine . . OIPLS . Corr LOCAL001
Code abonné destinataire. OIPLS . Corr EDILOOP
Correspondant indirect -----> Corr EDILOOP
Adresse X25 . . . . . 92 . Nombre enreg. 54
Code retour transfert . . . . . Nombre octets 4320
Longueur enregistrement 80 . Taille fichier 5
Taille buffer d'échange 4096 . Taille fenêtre 32
Erreur sur duplicate . N . Déteçt duplic. N
F1=Aide F3=Exit F6=Impr F7=Avant F8=Après F9=Cmd F10=Text F11=Edit F13=Haut
F14=Activ F15=Spoules F19=Gauc F20=Droi F21=Dsp F22=Pdm F23=Obj F24=Bas IPLS
```

La touche fonction **F20 Droite** permet d'obtenir la suite avec le menu suivant:

```
TBT/400  V510          IPLS - AS400P - 170          02/01/01  14.00.00
IPS9981  T430          Détail d'un message paramètres X25          IPLS05    IPLSP

Fa M$EXTERNA Em $$$$TBT De $EXTERNA Bi IPLS510P  Fi IPSSAMPLES Mb IPZIGBAN
Annu $$$$ODETTE *GLOBAL EDILOOP                      Rés $$$$ODETTE Util IPLS05
Typ M M Cl TBT 000B26EA005ABA38F1F2F2F8F4F3000C Cl Uti TEST ODETTE      Ack
-----
Adresse X25 . . . . . 92
SousAdresse X25 appelée
Longueur du champ Cud .
Cud utilisé . . . . .
Long. champ facilités .
Facilités X25 utilisées
Tad demandée . . . . .
Usage du Delivery Bit .
Taille de paquet . . . 128
Taille de fenêtre . . . 3

Numéro de voie logique 0008

F1=Aide F3=Exit F6=Impr F7=Avant F8=Après F9=Cmd F10=Text F11=Edit F13=Haut
F14=Activ F15=Spoules F19=Gauc F20=Droi F21=Dsp F22=Pdm F23=Obj F24=Bas IPLS
```

Les champs édités sont définis et commentés dans les aides associées au menu, et dans le Guide de Programmation.

6. Guide de programmation

Pour les échanges avec vos applicatifs, les blocs de communication généraux P0 et P1, et les blocs ODETTE P2 et P3 sont utilisés. Le type de réseau TYPRES du bloc P1 doit alors être renseigné avec la valeur \$\$\$\$ODETTE.

Le cheminement des messages et le fonctionnement des API sont conformes aux principes généraux de TBT/400. Se reporter au Guide de Programmation pour plus de précisions.

6.1. Bloc de communication ODETTE

Ce bloc concerne uniquement l'option ODETTE.

Les blocs de communication sont fournis en standard dans la bibliothèque SYSNAME fichier IPSSAMPLES (voir Annexe).

CONVENTIONS DE PRESENTATION DES CHAMPS:

1. L'ordre de présentation des champs est celui des structures. Un index alphabétique est fourni en Annexe.
2. Dans les listes qui suivent, chaque champ est repéré par son nom, suivi du mode d'alimentation (A pour un champ à alimenter par le programme d'application, R pour un champ retourné par l'API), suivi de sa longueur, et enfin d'un qualificatif précisant s'il est obligatoire (O), facultatif (F), ou disposant d'une valeur par défaut (D).
3. Les champs existants dans les structures ou clauses copy fournies et non documentés dans les pages suivantes ne doivent en aucun cas être utilisés.
4. Pour la programmation en RPG, afin d'éviter des noms en double pour les champs communs à P1 et P2 ou P3, les noms communs sont modifiés dans le P2 et P3 en remplaçant le sixième caractère du nom par le numéro du bloc. Ceci ne complique ni ne change cependant pas la programmation, les noms corrects du bloc P1 pouvant être utilisés.

6.1.1. Bloc P2 de dialogue ODETTE
--

ODABIN	AR	20 caractères alphanumériques	D
Précise le correspondant initiateur du transfert. Par défaut, c'est la valeur spécifiée dans le menu de paramétrage Odette.			
ODCODE	R	25 caractères alphanumériques	
Contient le code abonné Odette associé au correspondant initiateur du transfert, recherché dans l'annuaire.			
ODPSWD	R	8 caractères alphanumériques	
Contient le mot de passe nécessaire au transfert. Cette information est recherchée dans l'annuaire dans le correspondant direct, ou dans le correspondant indirect si celui-ci est renseigné.			
ODCMPR	AR	1 caractère alphanumérique	D
Précise si la compression est utilisée pour ce transfert. Toujours N pour Non dans cette version.			
ODSPEC	AR	1 caractère alphanumérique	D
Précise si la logique spéciale est utilisée pour ce transfert. Par défaut, cette information est recherchée dans l'annuaire dans le correspondant indirect si celui-ci est renseigné, ou dans le correspondant direct si celui-ci est renseigné, ou à défaut assumée à Non. Valeurs possibles: - N = non, pas de logique spéciale, - O = oui, logique spéciale utilisée.			
ODSDEB	AR	1 mot binaire	D
Précise la taille du buffer d'échange du transfert, en binaire. Par défaut, cette information est recherchée dans l'annuaire dans le correspondant indirect si celui-ci est renseigné, ou dans le correspondant direct si celui-ci est renseigné, ou à défaut assumée à 4096. TBT/400 aligne automatiquement la valeur au plus proche multiple de 128. La valeur maximum est actuellement de 16384.			
ODCRED	AR	1 mot binaire	D
Précise la taille de la fenêtre du transfert, en binaire. Par défaut, cette information est recherchée dans l'annuaire dans le correspondant indirect si celui-ci est renseigné, ou dans le correspondant direct si celui-ci est renseigné, ou à défaut assumée à 32.			
ODUSES	AR	8 caractères alphanumériques	D
Précise le champ user SSID du transfert. Par défaut, cette information est recherchée dans l'annuaire dans le correspondant initiateur. Valeurs spéciales possibles: - *DEST = valeur prise dans l'annuaire dans le correspondant destinataire, - *ORIG = valeur prise dans l'annuaire dans le correspondant origine, - *INDI = valeur prise dans l'annuaire dans le correspondant indirect (ou direct si absent).			

6.1.2. Bloc P3 de dialogue ODETTE
--

ODABTY	R	1 caractère alphanumérique	
<p>Contient le type d'abonné destinataire du transfert. Valeur possibles:</p> <ul style="list-style-type: none"> - L = local, c'est à dire abonné du site (champs Numéro TRANSPAC et Abonné Indirect non renseignés), - D = direct, c'est à dire abonné externe accessible directement (champ Numéro TRANSPAC renseigné), - I = indirect, c'est à dire abonné externe non accessible directement, par exemple abonné accessible par un Réseau à Valeur Ajoutée type GEIS (champ Abonné Indirect renseigné). 			
ODABOR	AR	20 caractères alphanumériques	D
<p>Précise le correspondant origine du transfert. Par défaut, c'est le correspondant initiateur.</p>			
ODABDE	R	20 caractères alphanumériques	
<p>Contient le correspondant destinataire du transfert, recherché dans l'annuaire. Celui-ci s'identifie totalement au nom logique de correspondant (NOMLOG).</p>			
ODABID	R	20 caractères alphanumériques	
<p>Contient le correspondant indirect du transfert, lorsque le correspondant ne peut être joint directement.</p>			
ODDSN	AR	26 caractères alphanumériques	D
<p>Précise le nom logique du fichier objet du transfert. Par défaut, cette information est recherchée dans l'annuaire dans le correspondant destinataire, ou dans le correspondant origine si absent. Valeurs spéciales possibles:</p> <ul style="list-style-type: none"> - *SPACE (en col 1) = mise à blanc du champ, - *KEY (en col n) = génération à partir du caractère n d'une clé supplémentaire assurant l'unicité. 			
ODDATE	AR	6 caractères alphanumériques	D
<p>Précise la date du fichier objet du transfert. Par défaut, c'est la date du dépôt en file d'attente qui est utilisée.</p>			
ODTIME	AR	6 caractères alphanumériques	D
<p>Précise l'heure du fichier objet du transfert. Par défaut, c'est l'heure du dépôt en file d'attente qui est utilisée.</p>			
ODUSEF	AR	8 caractères alphanumériques	D
<p>Précise le champ user SFID du transfert. Par défaut, cette information est recherchée dans l'annuaire dans le correspondant destinataire. Valeur spéciale possible:</p> <ul style="list-style-type: none"> - *INDI = valeur prise dans l'annuaire dans le correspondant indirect (ou direct si absent). 			

ODRCNT	R	1 mot binaire	
Précise le nombre d'enregistrements transmis ou reçus. Ce champ de la trame EFID est de valeur nulle pour les fichiers de format type 'Text' ou 'Unstructured' (non structuré)			
ODUCNT	R	1 mot binaire	
Précise le nombre d'octets transmis ou reçus.			
ODDPEM	AR	1 caractère alphanumérique	D
Précise si TBT/400 doit considérer le fichier transmis en erreur à la réception du code retour 'duplicate'. Lorsque TBT/400 a fini d'émettre un fichier, il envoie une trame EFID, et s'attend en retour à une trame EFPA ou EFNA. Si le retour est différent, (cas d'une coupure par exemple), il est impossible de connaître l'état du fichier distant. Lors d'un nouvel essai, TBT/400 envoie la trame SFID, et peut recevoir une trame de refus SFNA avec comme raison 'duplicate file'. Ce paramètre précise le comportement de TBT/400 dans ce cas : - 'O' - TBT/400 considère le fichier émis - 'N' - TBT/400 considère le fichier en erreur.			
ODDPRE	AR	1 caractère alphanumérique	D
Précise si TBT/400 doit détecter les doublons en matière de fichiers reçus. Lorsque TBT/400 reçoit un fichier (trame SFID), il peut vérifier l'unicité de celui-ci (sur les critères : nom, date, heure, origine, destinataire ...du fichier). Si le fichier a déjà été reçu, une réponse SFNA ayant comme raison 'duplicate file' sera envoyée. - 'O' - la détection est active - 'N' - la détection est inactive			
ODREST	AR	1 caractère alphanumérique	D
Demande le support ou non du restart par TBT/400 .			
ODDPSP	AR	1 caractère alphanumérique	D
Demande la génération par TBT/400 d'un mot de passe			
ODDPIN	AR	1 mot binaire	D
Précise la durée de validité du mot de passe dynamique avant que TBT/400 n'en génère un nouveau à cette échéance.			
ODDPRQ	AR	1 caractère alphanumérique	D
Si 'O', demande à TBT/400 de générer un nouveau mot de passe dès la prochaine connexion, sans attendre le délai spécifié dans Int			
ODDPDT	R	8 caractères alphanumérique	D
Précise la date de la dernière génération de mot de passe par TBT/400 .			

ODORIG	R	25 caractères alphanumériques	
Contient le code abonné Odette associé au correspondant origine du transfert.			
ODDEST	R	25 caractères alphanumériques	
Contient le code abonné Odette associé au correspondant destinataire du transfert, recherché dans l'annuaire.			
ODLREC	R	1 mot binaire	
Contient la longueur réelle d'enregistrement du fichier objet du transfert, en binaire (idem LNGREC).			
ODFSIZ	R	1 mot binaire	
Contient la taille d'enregistrement du fichier objet du transfert, en binaire (idem FILSIZ).			
ODREAS	R	1 mot binaire	
Contient la raison du refus du transfert par le correspondant, en binaire. Valeurs possibles:			
<ul style="list-style-type: none"> - 01 = nom de fichier invalide, - 02 = destination invalide, - 03 = origine invalide, - 04 = format d'enregistrement invalide, - 05 = taille d'enregistrement non supportée, - 06 = taille de fichier trop importante, - 07 = nombre d'enregistrements invalide, - 08 = nombre de caractères annoncés invalide, - 09 = incident dans la méthode d'accès, - 10 = fichier déjà transmis, - 99 = raison non précisée. 			
ODFMT	AR	1 caractère alphanumérique	D
Précise le format du fichier objet du transfert. Par défaut, cette information est recherchée dans l'annuaire dans le correspondant destinataire, sinon elle est assumée à la valeur F. Valeurs possibles:			
<ul style="list-style-type: none"> - F = fichier de type binaire fixe, - V = fichier de type binaire variable, - U = fichier de type binaire non structuré, - T = fichier de type texte. 			

6.2. Commandes ODETTE

Des commandes sont mises à votre disposition pour l'émission de fichier par TRANSPAC selon le protocole ODETTE vers un destinataire serveur (par exemple GEIS) ou direct, ainsi qu'une commande de réception de fichier.

Annuaire dynamique : La commande d'émission offre la possibilité d'alimenter automatiquement l'annuaire de TBT/400. A la condition que l'annuaire comporte le poste IPLSMODEL, un nouveau correspondant peut être créé dans l'annuaire en renseignant son code OFTP, son adresse X25 et en lui attribuant un nom logique. Ainsi, suite à l'exécution de la commande, non seulement une requête d'émission est constituée, mais aussi l'annuaire de TBT/400 se trouve enrichi d'un nouveau poste.

6.2.1. Commande d'émission

La commande IPSNDODETT permet l'émission d'un fichier par TRANSPAC selon le protocole ODETTE. Cette commande est constituée d'un menu principal suffisant pour une émission classique, complété par un ensemble de menus pour utiliser des paramètres complémentaires.

```

TBT/400 V510                Emission Odette (IPSNDODETT)

Indiquez vos choix, puis appuyez sur ENTREE.

Application émettrice . . . . . APPEME                $INTERNA
Clé utilisateur . . . . . KEYUSR
Objet à traiter: Bibliothèque . OBJLIB                *LIBL
Objet à traiter: Fichier . . . . . OBJFIL
Objet à traiter: Membre . . . . . OBJMBR                *FIRST
Nom du spool à envoyer . . . . . SPLNAM                TBT400
Travail ayant créé le Spool . . SPLJOB                *
  Utilisateur . . . . .
  Numéro . . . . .
Numéro du spool à envoyer . . . SPLNUM                0
Nom logique du correspondant . . NOMLOG
Référence du courrier . . . . . REFMSG

Fichier : nom . . . . . ODDSN
Fichier : date . . . . . ODDATE
Fichier : heure . . . . . ODTIME
Fichier : format . . . . . ODFMT                ' '
F3=Exit   F4=Invite   F5=Réafficher   F10=Autres paramètres   F12=Annuler
F13=Mode d'emploi invite                F24=Autres touches

```

Les champs proposés correspondent aux noms de champs suivants des blocs de communication (voir en index les pages correspondantes de ce manuel pour la signification et le contenu):

<u>NOM DU CHAMP DE LA COMMANDE</u>	<u>NUMERO DU BLOC</u>	<u>NOM DU CHAMP DANS LE BLOC</u>
<u>APPLICATION EMETTRICE</u>	P1	<u>APPEME</u>
<u>IDENTIFICATION DU COURRIER</u>	P1	<u>KEYUSR</u>
<u>BIBLIOTHEQUE</u>	P1	<u>OBJLIB</u>
<u>FICHIER</u>	P1	<u>OBJFIL</u>
<u>MEMBRE</u>	P1	<u>OBJMBR</u>
<u>NOM DU SPOOL A ENVOYER</u>	P0	<u>SPLNAM</u>
<u>TRAVAIL AYANT CREE LA SPOOL</u>	P0	<u>SPLJOB</u>
<u>NUMERO AYANT CREE LE SPOOL</u>	P0	<u>SPLNUM</u>
<u>NOM LOGIQUE DU CORRESPONDANT</u>	P1	<u>NOMLOG</u>
<u>REFERENCE DU COURRIER</u>	P1	<u>REFMSG</u>
<u>FICHIER : NOM</u>	P3ODT	<u>ODDSN</u>
<u>FICHIER : DATE</u>	P3ODT	<u>ODDATE</u>

<u>FICHER : HEURE</u>	<u>P3ODT</u>	<u>ODTIME</u>
<u>FICHER : FORMAT</u>	<u>P3ODT</u>	<u>ODFMT</u>

La fonction **F10** permet d'obtenir les paramètres complémentaires suivants:

```
TBT/400 V510                Emission Odette (IPSNODETT)

Indiquez vos choix, puis appuyez sur ENTREE.

Champ user SSID . . . . . ODUSES
Champ user SFID . . . . . ODUSEF

Autres paramètres

Fonction demandée . . . . . FNCDEM          S
Fonction début demandée . . DEBDEM          O
Fonction fin demandée . . . FINDEM          O
Fonction exception demandée . . EXCDDEM     O
Fonction trace demandée . . . TRADEM       0
Fichier dupliqué demandé . . . DUPDEM       ' '
Application destinatrice . . . . APPDES     $EXTERNA
Ligne TBT . . . . . LIGTBT                *TBT
Date d'envoi différé . . . . . DATDIF      ' '
Heure d'envoi différé . . . . . HORDIF     ' '
Date limite d'envoi . . . . . DATPER       ' '
Heure limite d'envoi . . . . . HORPER      ' '
F3=Exit F4=Invite F5=Réafficher F12=Annuler F13=Mode d'emploi invite
F24=Autres touches
```

Les champs proposés correspondent aux noms de champs suivants des blocs de communication (voir en index les pages correspondantes de ce manuel pour la signification et le contenu):

<u>NOM DU CHAMP DE LA COMMANDE</u>	<u>NUMERO DU BLOC</u>	<u>NOM DU CHAMP DANS LE BLOC</u>
<u>CHAMP USER SSID</u>	<u>P2ODT</u>	<u>ODUSES</u>
<u>CHAMP USER SFID</u>	<u>P3ODT</u>	<u>ODUSEF</u>
<u>FONCTION DEBUT DEMANDEE</u>	<u>P0</u>	<u>DEBDEM</u>
<u>FONCTION FIN DEMANDEE</u>	<u>P0</u>	<u>FINDEM</u>
<u>FONCTION EXCEPTION DEMANDEE</u>	<u>P0</u>	<u>EXCDDEM</u>
<u>FONCTION TRACE DEMANDEE</u>	<u>P0</u>	<u>TRADEM</u>
<u>FICHER DUPLIQUE DEMANDE</u>	<u>P0</u>	<u>DUPDEM</u>
<u>APPLICATION DESTINATRICE</u>	<u>P1</u>	<u>APPDES</u>
<u>LIGNE TBT</u>	<u>P1</u>	<u>LIGTBT</u>
<u>DATE D'ENVOI DIFFERE</u>	<u>P1</u>	<u>DATDIF</u>
<u>HEURE D'ENVOI DIFFERE</u>	<u>P1</u>	<u>HORDIF</u>
<u>DATE LIMITE D'ENVOI</u>	<u>P1</u>	<u>DATPER</u>
<u>HEURE LIMITE D'ENVOI</u>	<u>P1</u>	<u>HORPER</u>

REMARQUE IMPORTANTE: Pour obtenir des informations en retour de votre émission (code retour, clé TBT, ...), utilisez les valeurs suivantes à l'émission: FNCDEM=S, FINDEM=N et EXCDDEM=N, puis utiliser la commande de réception avec FNCDEM=L, FINDEM=O et EXCDDEM=N.

La fonction **Pagination** permet d'obtenir les paramètres complémentaires suivants:

TBT/400 V510		Emission Odette (IPSNDODETT)	
Indiquez vos choix, puis appuyez sur ENTREE.			
Accusé demandé	ACKDEM	'	'
Suppression fichier demandée	SUPDEM	'	'
Emission mode puit	PUIDEM	'	'
Impression demandée	IMPDEM	'	'
Break message demandé	BRKDEM	'	'
Scrutation implicite	SCRDEM	'	'
Commentaire utilisateur	COMUSR		
Suppression du spoolfile	SPLSUP	'	'
Hauteur de page pour télécopie	HAUPAG	0	
Auteur du courrier	AUTHOR		
Suppression du sploofile	-	O, Y, N, C	
Hauteur de page pour télécopie .	0	_____	
Auteur du courrier		_____	
Objet du courrier		_____	
F3=Exit F4=Invite F5=Réafficher F12=Annuler F13=Mode d'emploi invite			
F24=Autres touches			

Les champs proposés correspondent aux noms de champs suivants des blocs de communication (voir en index les pages correspondantes de ce manuel pour la signification et le contenu):

<u>NOM DU CHAMP DE LA COMMANDE</u>	<u>NUMERO DU BLOC</u>	<u>NOM DU CHAMP DANS LE BLOC</u>
<u>ACCUSE DEMANDE</u>	P1	<u>ACKDEM</u>
<u>SUPPRESSION FICHIER DEMANDEE</u>	P1	<u>SUPDEM</u>
<u>EMISSION MODE PUIITS</u>	P1	<u>PUIDEM</u>
<u>IMPRESSION DEMANDEE</u>	P1	<u>IMPDEM</u>
<u>BREAK MESSAGE DEMANDE</u>	P1	<u>BRKDEM</u>
<u>SCRUTATION IMPLICITE</u>	P1	<u>SCRDEM</u>
<u>COMMENTAIRE UTILISATEUR</u>	P1	<u>COMUSR</u>
<u>SUPPRESSION DU SPOOLFILE</u>	P0	<u>SPLSUP</u>
<u>HAUTEUR DE PAGE POUR TELECOPIE</u>	P1	<u>HAUPAG</u>
<u>AUTEUR DU COURRIER</u>	P1	<u>AUTHOR</u>
<u>OBJET DU COURRIER</u>	P1	<u>OBJECT</u>

La fonction **Pagination** permet d'obtenir les paramètres complémentaires suivants:

```
TBT/400 V510          Emission Odette (IPSNODETT)

Indiquez vos choix, puis appuyez sur ENTREE.

A l'attention de . . . . . ATTENT

Avis de distribution demandé . . AVIDIS          ' '
Mode synchrone . . . . . SYNDEM          ' '
Code OFTP du correspondant . . . ODCODE
Correspondant initiateur . . . . ODABIN
Correspondant origine . . . . . ODABOR
Ajout de CR/LF . . . . . CRLDEM          ' '
Ajout de CR/LF fin . . . . . CRLFAN          ' '
Suppression blancs . . . . . SPADEM          ' '
Traduction ASCII . . . . . ASCDEM          ' '
Ccsid demandé . . . . . CCSID          0
F3=Exit  F4=Invite  F5=Réafficher  F12=Annuler  F13=Mode d'emploi invite
F24=Autres touches
```

Les champs proposés correspondent aux noms de champs suivants des blocs de communication (voir en index les pages correspondantes de ce manuel pour la signification et le contenu):

<u>NOM DU CHAMP DE LA COMMANDE</u>	<u>NUMERO DU BLOC</u>	<u>NOM DU CHAMP DANS LE BLOC</u>
<u>AL'ATTENTION DE</u>	<u>P1</u>	<u>ATTENT</u>
<u>AVIS DE DISTRIBUTION DEMANDEE</u>	<u>P1</u>	<u>AVIDIS</u>
<u>MODE SYNCHRONE</u>	<u>P1</u>	<u>SYNDEM</u>
<u>CODE OFTP DU CORRESPONDANT</u>	<u>P2ODT</u>	<u>ODCODE</u>
<u>CORRESPONDANT INITIATEUR</u>	<u>P2ODT</u>	<u>ODABIN</u>
<u>CORRESPONDANT ORIGINE</u>	<u>P3ODT</u>	<u>ODABOR</u>
<u>AJOUT DE CR/LF</u>	<u>P1</u>	<u>CRLDEM</u>
<u>AJOUT DE CR/LF FIN</u>	<u>P1</u>	<u>CRLFAN</u>
<u>SUPPRESSION BLANCS</u>	<u>P1</u>	<u>SPADEM</u>
<u>TRADUCTION ASCII</u>	<u>P1</u>	<u>ASCDEM</u>
<u>ENREGISTREMENTS / SEGMENT</u>	<u>P1</u>	<u>RECSEG</u>

7. Annexe : Blocs de communication P2 et P3 ODETTE

Toutes les structures, copy, clause copy qui suivent se trouvent dans le fichier **IPSSAMPLES** de la bibliothèque progiciel **IPLSP**, sous le nom de membre précisé pour chaque objet.

Ces blocs concernent uniquement l'option **ODETTE**.

7.1. Structure C (IPSILCOD)

```
#ifndef IPSILCOD
#define IPSILCOD
/*****
/* Partie Définition du Message type ODETTE --> SSID      dit P2  */
*****/

typedef struct _ODET_S
{
    char      odabin[20];      /* abonné initiateur      */
    char      odcode[25];     /* Initiator's code       */
    char      odpswd[8];      /* Initiator's psw        */
    char      fill01;        /* Attente EFPA ou EFNA  */
    char      odcmpr;        /* Compression            */
    char      odspec;        /* Special logic          */
    long      odsdeb;        /* Exchange buffer size  */
    long      odcred;        /* Exchange buffer credit*/
    char      oduses[8];     /* Champ user            */
    long      odrcnt;        /* Record count          */
    long      oducnt;        /* User count            */
    char      oddpem;        /* Emission 'duplicate'  */
    char      oddpre;        /* Détection 'duplicate' */
    char      odrest;        /* Support du restart    */
    char      oddpsp;        /* dynamic password      */
    long      oddpin;        /* intervalle            */
    char      oddprq;        /* requis                */
    char      oddpdt[8];     /* Date derniere modif   */
    char      odsfid;        /* Attente SFPA ou SFNA */
                                /* (Réservé IPLS)       */
    char      odefid;        /* Attente EFPA ou EFNA */
    char      odeein;        /* EERP inversé          */
    char      odsynt;        /* Syntaxe allégée       */
    char      fil02[923];    /* -- Réservé IPLS --   */
} _ODET;

/*****
/* Partie Définition du destinataire type ODETTE --> SFID  dit P3  */
*****/

typedef _Packed struct _ODET_DEST_S
{
    char      odabty;        /* type d'abonné destin. */

#define ODABTY_LOC    'L'
#define ODABTY_DIR    'D'
#define ODABTY_IND    'I'

    char      odabor[20];    /* abonné origine         */
    char      odabde[20];    /* abonné destinataire   */
    char      odabid[20];    /* abonné indirect        */
    char      oddsn[26];     /* File dataset name      */
}
```

```

        char        oddate[6];          /* Date          */
        char        odttime[6];        /* Time          */
        char        odusef[8];         /* Champ user    */
        char        odorig[25];        /* Originator    */
        char        oddest[25];        /* Destination   */
        char        fil01[3];
        long        odlrec;             /* File lrecl    */
        long        odfsiz;            /* File size     */
        long        odreas;            /* Answer reason */
        char        odfmt;              /* File format   */
#define ODFMT_FIX    'F'
#define ODFMT_VAR    'V'
#define ODFMT_UNRES  'U'
#define ODFMT_TXT    'T'
        char        fil02[1363] ;      /* -- Réservé IPLS -- */
        } _ODET_DEST;
/*****
/* Macro d'implantation des blocs TBT
/*****
#undef        TBTBLODT
#define        TBTBLODT()              \
_TBT_DIAL    wtbt_p0;                  \
_TBT_API     wtbt_p1;                  \
_ODET        wtbt_p2;                  \
_ODET_DEST   wtbt_p3;

/*****
/* Macro d'initialisation des blocs TBT
/*****

#undef        TBTINIT
#define        TBTINIT()                \
(memset(&wtbt_p0,0,sizeof(wtbt_p0)),   \
memset(&wtbt_p1,0,sizeof(wtbt_p1)),   \
memset(&wtbt_p2,0,sizeof(wtbt_p2)),   \
memset(&wtbt_p3,0,sizeof(wtbt_p3)))

#endif

```

7.2. Copy RPG (IPSIRPOD)

```

*****
* Partie Définition du Message Type ODETTE --> SSID      dit P2 *
*****
*
IWP2          DS                      1024
*
* Abonné initiateur
I              1  20 ODABIN
* Initiator's code
I              21  45 ODCODE
* Initiator's psw
I              46  53 ODPSWD
* Réservé IPLS
I              54  54 FIL201
* Compression
I              55  55 ODCMPR
* Special logic
I              56  56 ODSPEC
* Exchange buffer size
I              B  57  600ODSDEB
* Exchange buffer credit
I              B  61  640ODCRED
* Champ user
I              65  72 ODUSES
* Record count
I              B  73  760ODRCNT
* User count
I              B  77  800ODUCNT
* Emission 'duplicate'
I              81  81 ODDPEM
* Détection 'duplicate'
I              82  82 ODDPRE
* Support du restart
I              83  83 ODRREST
* Dynamic password
I              84  84 ODDPSP
* Intervalle
I              B  85  880ODDPIN
* Requis
I              89  89 ODDPRQ
* Date dernière modif
I              90  98 ODDPDT
* Attente SFPA ou SFNA (Réservé IPLS)
I              99  99 ODSFID
* Attente EFPA ou EFNA (Réservé IPLS)
I             100 100 ODEFID
* EERP inversé
I             101 101 ODEEIN
* Syntaxe allégée
I             102 102 ODSYNT
*****
* Partie Définition du destinataire Type ODETTE --> SFID  DIT P3 *
*****
*
*****
* Constantes
*****

```

* Type abonné local			
I	'L'	C	ABTLOC
* Type abonné direct			
I	'D'	C	ABTDIR
* Type abonné indirect			
I	'I'	C	ABTIND
* Type abonné remote			
I	'R'	C	ABTREM
*			
* Format fixe			
I	'F'	C	FMTFIX
* Format variable			
I	'V'	C	FMTVAR
* Format unstructured			
I	'U'	C	FMTUNS
* Format texte			
I	'T'	C	FMTTXT
*			
IWP3	DS		1536
*			
* Type d'abonné destinataire			
I		1	1 ODABTY
* Abonné origine			
I		2	21 ODABOR
* Abonné destinataire			
I		22	41 ODABDE
* Abonné indirect			
I		42	61 ODABID
* File dataset name			
I		62	87 ODDSN
* Date			
I		88	93 ODDATE
* Time			
I		94	99 ODTIME
* Champ user			
I		100	107 ODUSEF
* Originator			
I		108	132 ODORIG
* Destination			
I		133	157 ODDEST
* Filler			
I		158	160 FIL301
* File lrecl			
I		B 161	1640DLREC
* File size			
I		B 165	1680ODFSIZ
* Answer reason			
I		B 169	1720ODREAS
* File format			
I		173	173 ODFMT

7.3. Clause copy Cobol (IPSICBOD)

```

*****
* Partie Définition du Message Type ODETTE --> SSID      dit P2 *
*****
*
01  WP2.
*
* Abonné initiateur
    02 P2-ODABIN          PIC X(0020).
* Initiator's code
    02 P2-ODCODE         PIC X(0025).
* Initiator's psw
    02 P2-ODPSWD         PIC X(0008).
* Réservé IPLS
    02 P2-FIL201         PIC X(0001).
* Compression
    02 P2-ODCMR          PIC X(0001).
* Special logic
    02 P2-ODSPEC         PIC X(0001).
* Exchange buffer size
    02 P2-ODSDEB         PIC 9(0008) BINARY.
* Exchange buffer credit
    02 P2-ODCRED         PIC 9(0008) BINARY.
* Champ user
    02 P2-ODUSES         PIC X(0008).
* Record count
    02 P2-ODRCNT         PIC 9(0008) BINARY.
* User count
    02 P2-ODUCNT         PIC 9(0008) BINARY.
* Emission 'duplicate'
    02 P2-ODDPEM         PIC X(0001).
* Détection 'duplicate'
    02 P2-ODDPRE         PIC X(0001).
* Support du restart
    02 P2-ODREST         PIC X(0001).
* Dynamic password
    02 P2-ODDPSP         PIC X(0001).
* Intervalle
    02 P2-ODDPIN         PIC 9(0008) BINARY.
* Requis
    02 P2-ODDPRQ         PIC X(0001).
* Date dernière modif
    02 P2-ODDPDT         PIC X(0008).
* Attente SFPA ou SFNA (Réservé IPLS)
    02 P2-ODSFID         PIC X(0001).
* Attente EFPA ou EFNA (Réservé IPLS)
    02 P2-ODEFID         PIC X(0001).
* EERP inversé
    02 P2-ODEEIN         PIC X(0001).
* Syntaxe allégée
    02 P2-ODSYNT         PIC X(0001).
*
* Réservé IPLS
    02 P2-FIL202         PIC X(0923).
*
*****
* Partie Définition du destinataire Type ODETTE --> SFID DIT P3 *
*****

```

```

*
*****
* Constantes *
*****
* Type abonné local
77 ABTLOC PIC X(0001) VALUE "L".
* Type abonné direct
77 ABTDIR PIC X(0001) VALUE "D".
* Type abonné indirect
77 ABTIND PIC X(0001) VALUE "I".
* Type abonné remote
77 ABTREM PIC X(0001) VALUE "R".
*
* Format fixe
77 FMTFIX PIC X(0001) VALUE "F".
* Format variable
77 FMTVAR PIC X(0001) VALUE "V".
* Format unstructured
77 FMTUNS PIC X(0001) VALUE "U".
* Format texte
77 FMTTXT PIC X(0001) VALUE "T".
*

01 WP3.

* Type d'abonné destinataire
02 P3-ODABTY PIC X(0001).
* Abonné origine
02 P3-ODABOR PIC X(0020).
* Abonné destinataire
02 P3-ODABDE PIC X(0020).
* Abonné indirect
02 P3-ODABID PIC X(0020).
* File dataset name
02 P3-ODDSN PIC X(0026).
* Date
02 P3-ODDATE PIC X(0006).
* Time
02 P3-ODTIME PIC X(0006).
* Champ user
02 P3-ODUSEF PIC X(0008).
* Originator
02 P3-ODORIG PIC X(0025).
* Destination
02 P3-ODDEST PIC X(0025).
* Filler
02 P3-FIL301 PIC X(0003).
* File lrecl
02 P3-ODLREC PIC 9(0008) BINARY.
* File size
02 P3-ODFSIZ PIC 9(0008) BINARY.
* Answer reason
02 P3-ODREAS PIC 9(0008) BINARY.
* File format
02 P3-ODFMT PIC X(0001).
* Filler
02 P3-FIL302 PIC X(1363).
*

```

8. Index des noms de champ

A l'attention de -----	11, 21, 22, 55	Mot de passe d'accès -----	36
Acquittement demandé -----	13, 21, 54	Mot de passe de confirmation -----	37
Adresse IP autorisée -----	37	Nom de domaine distant -----	21, 34
Adresse IP distante -----	21, 25, 34	Nom de domaine local -----	21, 35
Adresse IP locale -----	21, 35	Nom logique de la ligne -----	20, 21, 31, 53
Adresse X25 appelante autorisée -----	37	Numéro d'appel X25 -----	21, 25, 31
Ajout de CR/LF après chaque enregistrement	14, 15, 17, 18, 21, 55	Objet du message -----	11, 21, 22, 24, 54
Ajout de CR/LF en fin de fichier ---	14, 15, 17, 21, 55	Odette	
Application par défaut -----	21, 37	Abonné destinataire -----	50, 62, 67
Auteur du message -----	10, 21, 22, 54	Abonné origine -----	50, 62, 67
Avis de distribution demandé -----	14, 21, 55	Acceptation SFID si destinataire inconnu -----	7
Code page du correspondant en mode binaire ---	20, 21, 23, 24	Acceptation SFID si origine inconnue -----	7
Code page du correspondant en mode texte	19, 21, 22, 23, 24	Application par défaut -----	8, 30
Code page du destinataire -----	16, 17, 18, 21, 55	Champ utilisateur SFID -----	21, 27, 49, 53, 62, 67
Commentaire utilisateur -----	10, 21, 22, 54	Champ utilisateur SSID -----	27, 47, 53, 61, 65
Contrôle signature si appelant -----	36	Compression -----	21, 28, 46, 61, 65
Conversion Ascii demandé -	15, 16, 17, 18, 21, 23, 55	Correspondant destinataire -----	48, 62, 66
Cud utilisé -----	21, 32	Correspondant indirect -----	26, 48, 62, 66
Enregistrements par segment -----	17, 18, 21, 55	Correspondant initiateur -----	7, 26, 46, 55, 61, 65
Facilités utilisées -----	21, 33	Correspondant origine -----	26, 48, 55, 62, 66
Identification réseau -----	21	Date du changement de mot de passe -----	27, 50, 61, 65
Impression demandée -----	11, 21, 54	Date du fichier -----	48, 51, 52, 62, 66
Libellé du correspondant -----	10, 21	Détection 'duplicate' -----	8, 21, 28, 49, 61, 65
Longueur d'enregistrement en mode binaire	19, 21, 23, 24	EERP inversé -----	9, 21, 29, 61, 66
Longueur d'enregistrement en mode texte	18, 21, 22, 23, 24	Erreur sur code retour 'duplicate' -----	8, 28, 49, 61, 65
Longueur du champ Cud -----	21, 32	Format de fichier -----	21, 27, 50, 51, 52, 59, 63, 67
Longueur du champ facilités -----	21, 33	Heure du fichier -----	48, 51, 52, 62, 66
Masque de réseau autorisé -----	37	Identification -----	26, 55, 61, 65
Message Break demandé -----	12, 21, 54	Intervalle pour mot de passe dynamique -----	27, 49, 65
Message log demandé -----	13, 21	Logique spéciale -----	21, 28, 46, 61, 65
Message opérateur demandé -----	13, 21	Longueur d'enregistrement -----	50, 67
Mode d'écriture en mode binaire -----	20, 21, 23, 24	Mot de passe -----	26, 46, 61, 65
Mode d'écriture en mode texte -----	19, 21, 22, 23, 24	Mot de passe dynamique -----	26, 49, 61, 65
Mode puits demandé -----	12, 21, 54	Nom de fichier Odette -	21, 22, 24, 27, 48, 51, 52, 62, 66
Mot de passe ancien -----	37	Nombre d'enregistrements -----	49, 65
		Nombre d'octets -----	49, 65
		Nouveau mot de passe demandé -----	27, 50, 61, 65
		Règle de sélection d'application -----	8, 29

Support du restart -----	9, 21, 29, 49, 61, 65	Taxation au demandé -----	21, 33
Syntaxe allégée -----	9, 21, 29, 62, 66	Taxation au demandée autorisée -----	37
Taille de la fenêtre-----	21, 28, 46, 65	Trace réseau -----	11, 21
Taille du buffer d'échange -----	21, 28, 46, 65	Type de fichier en mode binaire -----	20, 21, 23, 24
Taille du fichier-----	50, 67	Type de fichier en mode texte -----	18, 21, 22, 23, 24
Type de correspondant-----	26, 48, 58, 62, 66	Type de protocole -----	21, 25
Paramètre annuaire -----	39	Type de traitement en mode binaire----	19, 21, 23, 24
Port IP distant -----	21, 25, 34	Type de traitement en mode texte--	18, 21, 22, 23, 24
Priorité réseau-----	17, 21	Type transparent demandé -----	14, 17, 18, 21
Référence du message-----	12, 21, 22, 51	Usage de l'adresse locale -----	21, 35
Scrutation demandée-----	12, 21, 54	Usage du Delivery Bit-----	21, 33
Sous-adresse X25 sélectionnée-----	37	Utilisation du cryptage SSL -----	21, 35
Suppression des blancs-----	15, 17, 18, 21, 55	X400	
Taille de fenêtre X25-----	21, 33	Règle de sélection d'application -----	21
Taille de paquet X25-----	21, 33		

Dans le cadre des améliorations apportées au progiciel, **IPLS** se réserve la possibilité de modifier certaines des fonctions décrites ci-dessus.

Vos commentaires nous permettent d'améliorer la qualité de nos publications; ils jouent un rôle important lors des mises à jour. Si vous avez des observations sur le document ci-joint, nous vous serions reconnaissants de nous en faire part en utilisant cette feuille et en indiquant, le cas échéant, le numéro des pages et des lignes concernées. **IPLS** pourra utiliser ou diffuser, de toute manière qu'elle jugera appropriée et sans aucune obligation de sa part, tout ou partie de ces informations que, de votre côté, vous pourrez évidemment continuer à exploiter.

IPLS	176, Bureaux de la Colline 92210 Saint-Cloud FRANCE
Téléphone	+33 (0)1 80 41 00 60
Site de l'éditeur : www.lpls.fr	
E-mail : lpls@lpls.fr	
E-mail : Commercial@lpls.fr	
E-mail : Technic@lpls.fr	
Site du progiciel : www.tbt400.com	

Si vous désirez une réponse, n'oubliez pas de mentionner vos nom et adresse. Nous vous remercions de votre collaboration.

Toutes les marques citées sont des marques déposées.

